



## SCHEMA DE COHERENCE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS – Conseil Régional Interfédéral des Sports Aériens

Mai – 2012



# Sommaire

1. **Présentation du Conseil Régional Interfédéral des Sports Aériens**
2. **Etat des lieux des équipements des Sports Aériens dans les Pays de la Loire.**
3. **Organisation – Gouvernance - Etat des lieux de chaque discipline des Sports Aériens des Pays de la Loire**
  - Aéromodélisme.....
  - Aéronautique.....
  - Aérostation .....
  - Parachutisme .....
  - Vol Libre .....
  - Vol à Voile .....
  - ULM (UltraLéger Motorisé) .....
5. **« Ambitions 2020 » de chaque discipline .....**
6. **Besoins en équipements d'ici l'horizon 2020 de chaque discipline.....**
7. **Compléments - annexes .....**

## 1. Présentation du Conseil Régional Interfédéral des Sports Aériens

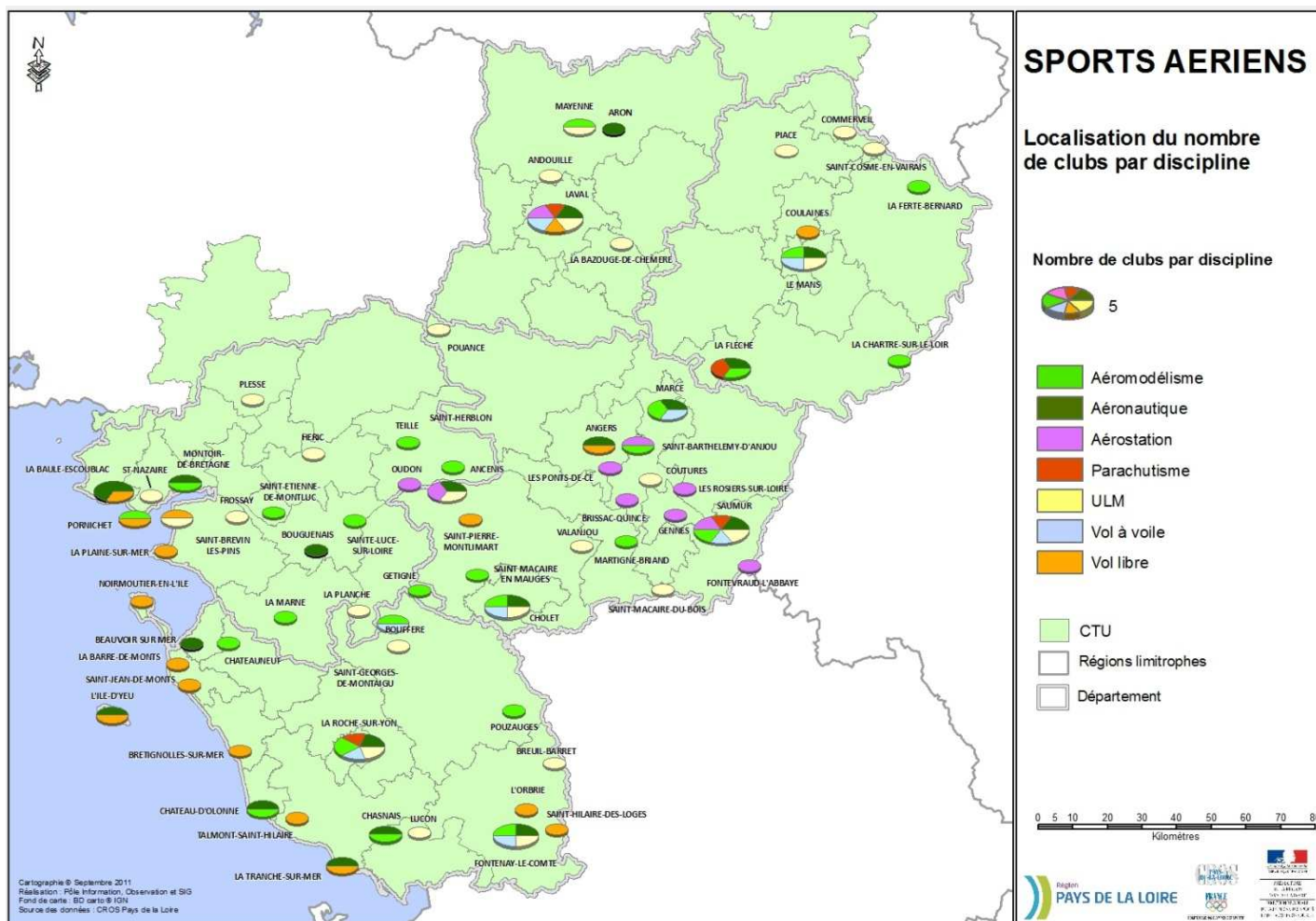
On compte 7 disciplines qui sont regroupées autour d'un Conseil Interfédéral Sportif Aéronautique (CRISA) au sein du Comité Régional Olympique des Pays de la Loire, afin d'harmoniser le développement et de réaliser un schéma aérien régional cohérent en mettant en réseau les acteurs (ligues, comités, clubs), en accompagnant les pratiques sportives, touristiques, éducatives et de loisirs.

Le CRISA permet la promotion des activités de loisirs aériens en direction du grand public (organisation de portes ouvertes,...), en favorisant un développement des activités aériennes respectueux de l'environnement et des sites de pratiques, en valorisant les compétences de l'encadrement et en garantissant la sécurité des usagers. Pour une meilleure communication profonde dans chaque département, le CRISA s'est doté de 4 CDISA sur 5 et cela fonctionne parfaitement : seul le CDISA 85 reste à planter. **L'activité des sports aériens se porte bien et évolue !**

### 1 - LES ASSOCIATIONS ET LES LICENCIES DU CRISA DES PAYS DE LA LOIRE Affiliés par fédérations

DISCIPLINES	NOMBRE ASSOCIATIONS DANS LES DEPARTEMENTS					Associations	membres	DISCIPLINES	NOMBRE LICENCIES DANS LES DEPARTEMENTS					Licenciés
	44	49	53	72	85				44	49	53	72	85	
AERONAUTIQUE AVIONS	6	7	2	2	7	24	1633	AERONAUTIQUE AVIONS	783	483	105	162	508	1 633
VOL A VOILE (planeurs)	1	4	2	1	3	11	305	VOL A VOILE (planeurs)	1	112	36	35	122	305
PARACHUTISME AEROSTATION (Montgolfières)	2	5	1	3	1	12	1573	PARACHUTISME AEROSTATION (Montgolfières)	309	769	276	33	186	1573
AEROMODELISME	2	2	1	1	0	6	52	AEROMODELISME	22	13	2	13	2	52
VOL LIBRE	10	5	3	5	7	33	1422	VOL LIBRE	464	148	119	180	315	1 422
ULM	6	2	1	2	9	20	1773	ULM	1166	60	14	2	532	1 773
TOTAUX GENERAUX	11	11	5	4	5	36	796	TOTAUX GENERAUX	207	87	66	53	309	796
	38	36	15	18	32	142	7 554		2996	1721	671	550	2059	7 641

## 2 - LOCALISATION DES CLUBS ET DES LICENCIES



Cette carte illustre parfaitement bien les zones existantes à fort potentiel sportif aéronautique : nous retenons plus particulièrement **Saumur** grâce à son pôle de parachutisme national **qui peut attirer d'autres activités sportives au sens large des pratiques** et faire bénéficier de son emplacement idéal pour bien des disciplines aéronautiques ou autres (équitation, marche, jogging, vélo, etc...).

**Le département du 44** de par sa population importante bénéficie d'un bassin à fort potentiel. D'où la nécessité de bien soigner les futurs déménagements prévus et **s'intéresser très particulièrement au vol libre**. Les constatations sont évidentes : il y existe aussi de très nombreuses créations qui sont si vite contre balancées par autant de dissolutions d'associations.

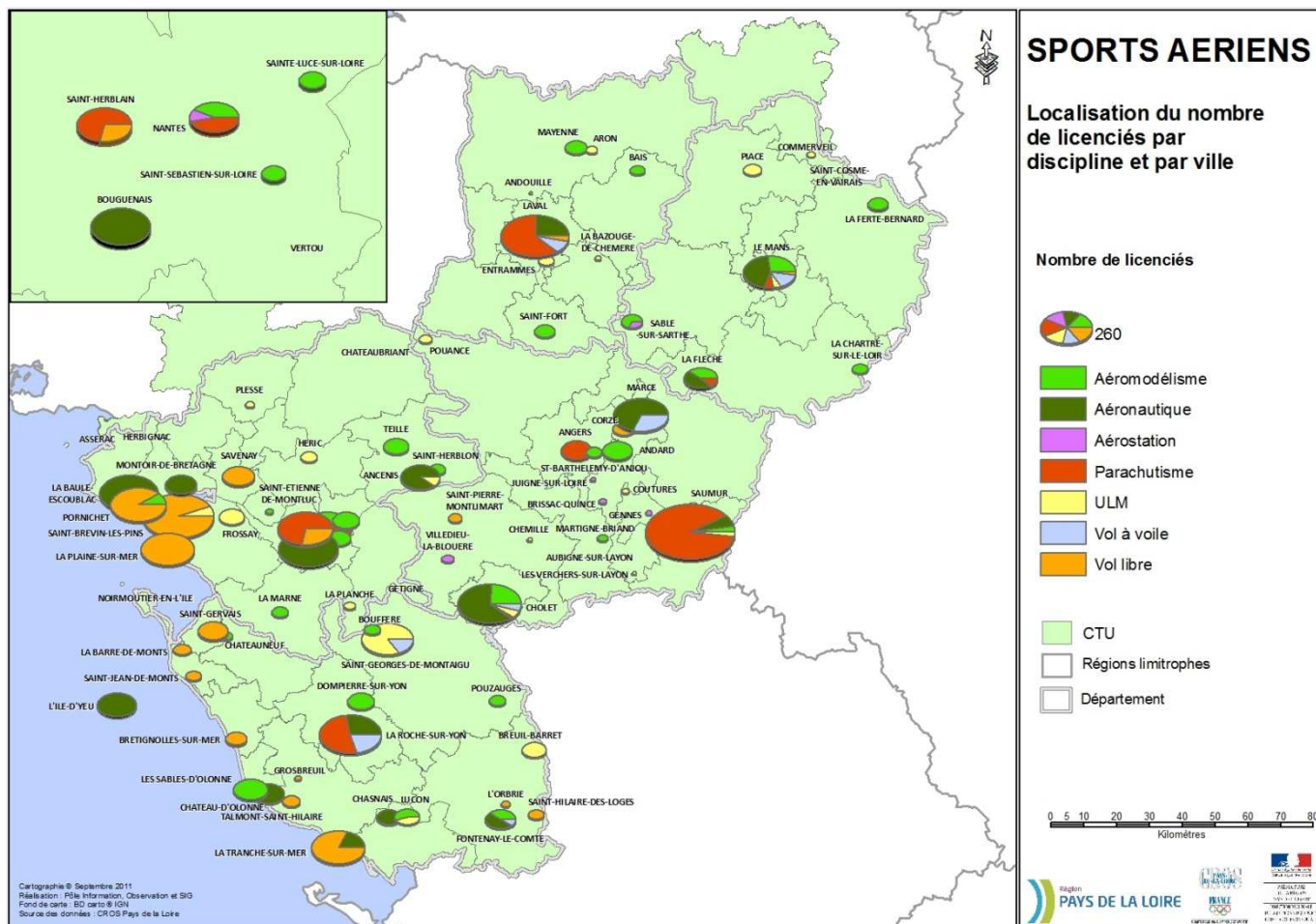
**Ancenis (44)** offre plusieurs secteurs sportifs à grand intérêt et l'aérodrome possède bien des perspectives d'emplacement pour l'aviation générale, non négligeables du fait du futur déménagement théorique de Nantes vers Notre Dame des Landes.

**Cholet (49)** est constitué d'un effectif respectable de clubs et de beaucoup de pratiquants vis-à-vis de l'importance de la ville.

**Dans le 53, Laval** mérite un soin particulier eu égard à l'importance de sa multiplicité de pratiques aériennes.

Bien qu'historiquement très riche en aérien, la Sarthe n'est pas un département très porteur en potentiel aéronautique en comparaison de sa population existante, et ce, dans toutes les disciplines. La Mayenne est supérieure en pratique bien que beaucoup moins peuplée. La plateforme de Laval offre elle aussi un bel échantillonnage de toutes les pratiques aéronautiques et qui plus est, a besoin d'aménagements et d'équipements sérieux (constitués actuellement de locaux très anciens et obsolètes à renouveler).

La Roche sur Yon (85) reste le centre aéronautique idéal pour le département, disposé au centre et parfaitement bien aménagé. **Il pourrait mériter une extension** car il bénéficie d'ores et déjà d'une excellente représentativité de tous les sports aériens.



On remarquera un excellent équilibre et bon nombre de lieux de pratiques de l'Aéromodélisme, de l'ULM, sur les départements du 44, du 49 et du 85.

Un effort de représentativités aéronautiques interfédérales du 53 et du 72 pourrait être effectué (excepté l'ULM).

## 2. Etat des lieux des équipements du Conseil Régional Interfédéral des Sports Aériens

Le nombre de disciplines aéronautiques ne dépend pas directement du critère de population proche des équipements mais est plus liée à l'existence des plateformes aéroportuaires nécessitant des terrains spécifiques, en dur ou en herbe, correspondant aux critères de sécurité aéronautiques (dégagement d'arbres, de forêts ou de lignes électriques aux abords des seuils de pistes à l'atterrissage ou au décollage) et les orientations principales par rapport aux vents dominants du lieu sélectionné.

D'autre part, s'il existe des populations avoisinantes à ces terrains implantés bien auparavant, les tensions environnementales peuvent s'avérer très préoccupantes !...

Nombre de décisions concernant les investissements immobiliers sur les terrains doivent être débattus tant avec les propriétaires que les gestionnaires des terrains ouverts ou non à la CAP (Circulation Aérienne Publique).

Ci-dessous le tableau récapitulatif de ce qui existe en Pays de la Loire concernant tous les sports aériens.

Bien sûr, L'AEROMODELISME, l'AEROSTATION, l'ULM, le VOL LIBRE utilisent beaucoup d'autres terrains que ceux cités ci-dessous ayant besoin d'infrastructures beaucoup moins lourdes. Si ces spécificités de contraintes légères, liées aux terrains dédiés à ces activités paraissent contenir bien des avantages, en revanche cette utilisation comporte aussi un type de défaut fondamental : ces terrains appartiennent fréquemment à de particuliers qui peuvent à n'importe quel instant remettre en cause les dites utilisations, pour une raison ou pour une autre, et ils représentent fréquemment un « vecteur d'insécurité de la pratique » en des lieux bien définis. Par ailleurs, en ces conditions, il n'existe aucune reconnaissance sportive officielle du lieu de pratique, donc une défense bien difficile à présenter si cela s'avérait nécessaire !!! ...

LISTE DES AERODROMES REPERTORIES			
LIEUX	Ouvert CAP	Propriétaires	Gestionnaires
St Nazaire-Montoir de Bretagne	oui	Etat	Vinci
Montaigu Saint-Georges	oui	Mairie/Communauté	Mairie de Montaigu
Fontenay le Comte	oui	Mairie/Communauté	Syndicat Mixte
Chateaubriant Pouancé	oui	Mairie/Communauté	Mairie/Communauté
Les Sables d'Olonne-Château d'O	oui	Mairie/Communauté	Aéroclub de la Vendée
La Flèche Thoré les Pins	Usage Restreint	Mairie/Communauté	Mairie/Communauté
Ile d'Yeu	oui	Mairie/Communauté	CCI La Roche Sur Yon
La Roche/Yon Les Ajoncs	oui	Mairie/Communauté	CCI La Roche Sur Yon
Laval Entrammes	oui	Mairie/Communauté	Syndicat Mixte Mayenne
Angers Marcé	oui	Mairie/Communauté	SGAAM Sté Gestion
Ancenis	oui	Mairie/Communauté	Vinci
La Baule	oui	Mairie/Communauté	Syndicat CaI La Baule/Pornichet
Cholet le Pontreau	oui	Mairie/Communauté	Mairie de Cholet
Le Mans Arnage	oui	Syndicat Mixte*	CCI de la Sarthe
Saumur Saint-Florent	oui	Mairie/Communauté	CCI de Saumur
Luçon-Chasnais	Non	Village Aérien*	Village Aérien
La Tranche sur Mer	Non	Mairie	Mairie
Nantes Atlantique Bouguenais	oui	Etat	Vinci
Aron	Non	Mairie/Communauté	Aéroclub Mayenne Air Loisirs
Le Mans Syndicat Mixte = Conseil Régional/Conseil Général/Le Mans Métropole (24Hdu Mans)			
Luçon-Chasnais : Propriétaires du Village Aérien			

Seul le Comité Régional Aéromodélisme, a prévu bien à l'avance, de faire face à ces situations, même s'il n'a pas forcément besoin d'aussi grandes surfaces que d'autres activités (l'ULM, le Vol Libre ou l'Aérostation.)

Parmi ces actions nombreuses et diverses de défense des terrains, le CRISA trouve ici l'une de ses utilités primordiales prouvées.

On dénombre 68 terrains différents pour l'ensemble de pratiques en Pays de la Loire.

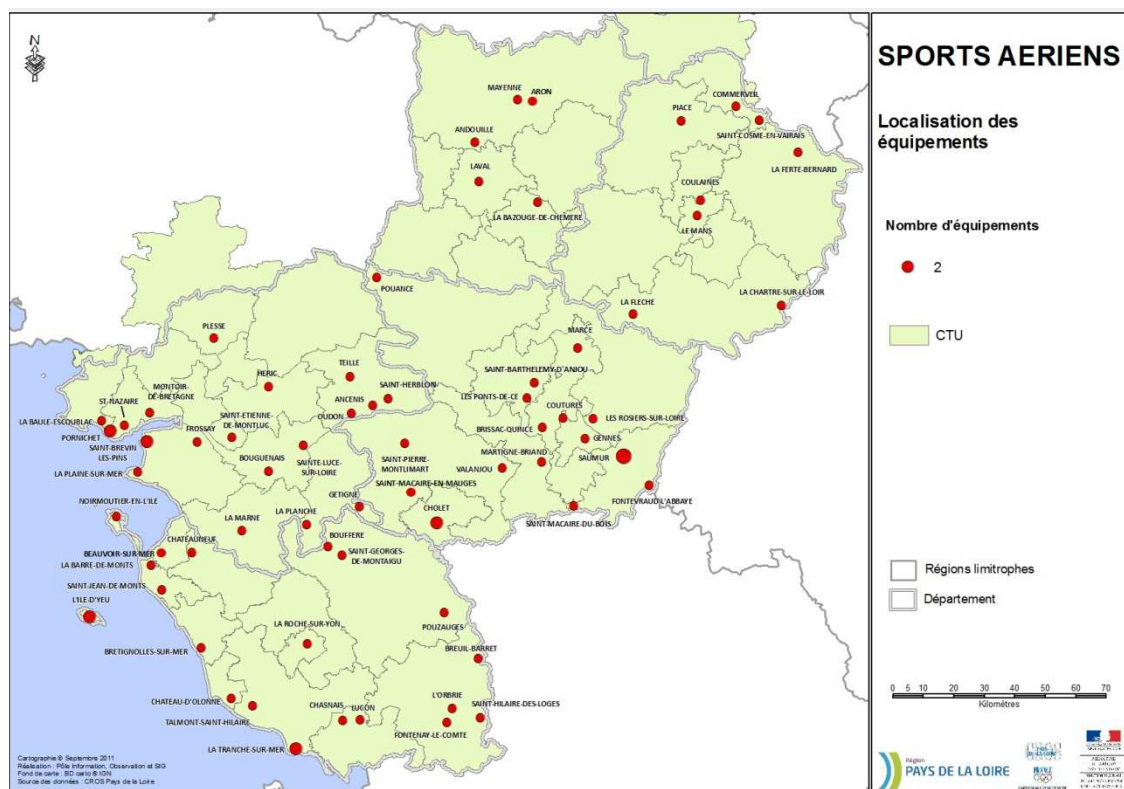
En dehors du vol libre pour lequel on note un turn-over très important, 3 nouveaux clubs apparaissent en 2012 pour l'ensemble du CRISA :

- **En Aéronautique :**

- \* **Aéroclub de Beauvoir-Fromentine** en début avril 2012 avec 40 membres, 1 instructeur et 2 avions.
- \* **Aéroclub de Mayenne Air Loisirs à Aron** en mars 2012 avec 20 membres, 1 instructeur et 1 avion.

- **En Aéromodélisme :**

- **Aéroclub de Saint -Macaire en Mauge**



## AEROMODELISME

**Présentation** : Le Comité Régional Aéronautique est le représentant de la FFPIUM (Fédération Française d'ULM) dans la Région des Pays de la Loire. Parfaitement structuré, il coordonne l'activité régionale aéromodéliste en veillant à l'application des règlements sportifs et des règles de sécurité.

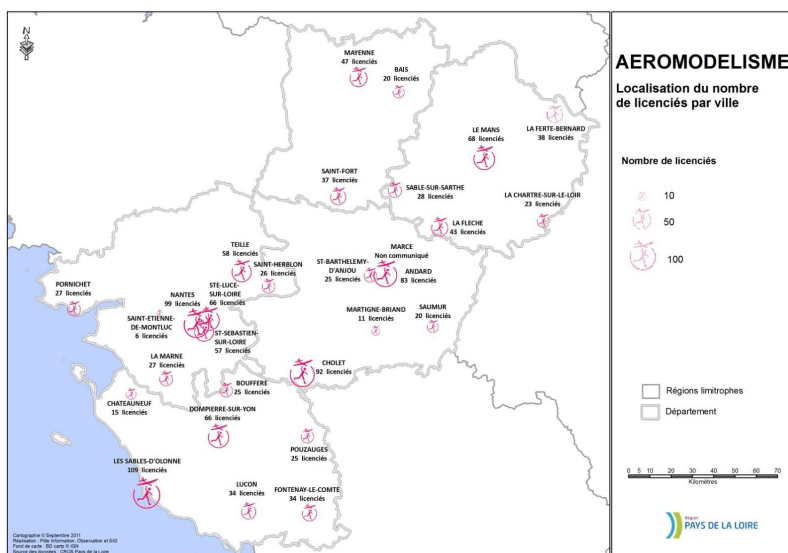
**Organisation et gouvernance** : Il organise la formation des dirigeants de clubs du réseau sportif et des aéromodélistes de haut niveau. Le CRAM est structuré avec l'aide de 3 comités départementaux sur 5 : dans le 44, le 49, le 53 : manquent le 72 et le 85.

**L'activité** de la région des Pays de la Loire est intense : Avec des temps forts qui ont eu un rayonnement qui dépasse largement les limites géographiques régionales. 70 manifestations sont inscrites au calendrier régional annuel et chaque année, une centaine d'aéromodélistes ligériens sont sélectionnés pour participer aux divers championnats de France + à la voltige. La Fédération charge au CRAM 17 la tâche d'organiser un ou plusieurs championnats de France. Environ 70 membres aéromodélistes ligériens font chaque année partie des équipes de France de juniors ou séniors qui participent aux championnats d'Europe et du Monde.

**Etat des lieux licenciés, pratiquants, clubs, pratiques** : Les effectifs sont en constante progression : 29 clubs pour 986 licenciés en 2004 clubs, 31 clubs pour 1218 licenciés en 2008, 33 clubs actifs et 1422 licenciés en 2011 dont 12 clubs « encadrants »

**Etat des lieux des équipements** : plusieurs types de plateformes peuvent être recensées : clubs propriétaires du terrain ou clubs locataires ou terrains mis à la disposition par des communes ou des communautés de communes.

L'inventaire détaillé des sites de pratique initialement demandé sur le « Manifeste des Sports Aériens en Pays de la Loire » est réalisé grâce la présentation de ce schéma de développement des équipements sportifs : il permet de mieux identifier l'ensemble des terrains aéromodélistes qui servent, et de mieux identifier la pratique des utilisateurs aériens de basse altitude volant à 500 pieds (feet) maxi (notamment la défense nationale). 25 terrains sont utilisés par les adhérents régionaux CAP (Circulation Aérienne Publique) dont seulement 8 ont une activité sur des plateformes aériennes multi disciplinaires :







La FFAM a demandé en mars 2006 à tous les clubs affiliés de déposer une demande d'homologation des terrains près de la DGAC. Les décisions et mise en conformité sont définies par la commission des **CCRAGALS** (à la **DSAC** Ouest à Brest).

Pour les Pays de la Loire, le CRAM avait déposé à la DGAC un dossier de demande d'homologation pour chaque club. Cette bonne concertation avec les autorités fût bien suivie d'effets : le CRAM a bien avancé sur ce dossier et seuls 4 ou 5 terrains restent à solutionner dont 3 difficultés en cours :

**Laval** qui est en recherche d'un terrain doit soigner sa concertation locale,

**Mayenne** est en recherche d'un terrain

**Le Mans** qui vole toujours sur l'aérodrome doit trouver un terrain à équiper de parking, de chalet et de piste de décollages et d'atterrissage hors des nuisances dues aux multiples organisations de 24 heures (piste sur parking).

Une convention prolongeant l'utilisation des installations sur le terrain du Mans est en train d'être signée avec le gestionnaire du terrain : à terme il faudra tout de même déménager. Il demeure donc nécessaire trouver trois plateformes et de l'équipement qui va avec. Dans ces dossiers la FFAM est prête à investir 50% de l'achat du terrain (surface 3 ha si orienté idéalement en est-ouest, et 5 ha si orienté en biais).

**Objectifs pour le Haut Niveau et les compétitions** Se rapprocher aussi du futur plan sportif quadriennal. Le Comité Régional suit les animations et les organisations nationales animées par la Fédération.

-O-

## **AERONAUTIQUE**

**Présentation** Le Comité Régional Aéronautique est le représentant de la Fédération Française Aéronautique dans les Pays de la Loire. Il organise et soutient l'activité aéronautique dans la région, la coordonne et sous l'autorité de la FFA, a pour rôle de promouvoir et de développer ses activités, diffuser les informations, elle se charge de formations des dirigeants, des instructeurs et des pilotes de la région, met en place des méthodes sécuritaires et d'organisation des clubs, aide les jeunes à l'accès à l'aéronautique dans les lycées et collèges (284 jeunes scolaires obtenant leur BIA dont 90 par an continuent d'apprendre à piloter dans les 23 clubs affiliés : 12% d'entre eux trouvent des débouchés dans les carrières professionnelles aéronautiques). Le CRA des Pays de la Loire organise les manifestations sportives et les stages grâce à son nouvel **ETR** (Equipe Technique Régionale), attire les publics handicapés pour la pratique aérienne et la formation de pilotes, travaille aussi à l'insertion active de jeunes, à l'organisation de formations, de forums, de journées informations et débats pour les dirigeants des clubs et les instructeurs. Il participe à diverses Commissions : le **CIRAS** du Rectorat des Pays de la Loire et la DGAC pour les **BIA** et **CAEA**, la **DSAC Ouest** pour les primes d'animations sur les investissements aéronautiques des Aéroclubs + aux **CCRAGALS** et + aux Commissions de Disciplines. La formation sécuritaire s'effectue aussi en étroite collaboration avec la FFA et avec la DSAC Ouest à Brest

(eu Service Aviation Générale). Le CRA18 procède aux attributions des **Listes 1** (formations de nouveaux instructeurs en clubs), etc... Il instaure un dialogue étroit avec les pouvoirs publics, défend les dossiers sensibles liés à l'environnement, à la technique, à la résolution des problèmes administratifs, financiers ou juridiques, il aide à l'instauration de notre discipline dans le schéma sportif par le biais du **CROS** et du **CRISA**, de la **DRJSCS** et de la Région. La pratique de l'avion oblige les pilotes à une formation plus complète, à des règles plus strictes par l'utilisation des petites, des moyennes et des grosses plateformes aériennes : le référent direct, organisme officiel de tutelle de cette activité aéronautique est le Ministère des Transports par le biais de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) avec qui il opère auprès de la Délégation Régionale des Pays de la Loire à Nantes et de la Direction Securitaire de l'Aviation Civile du Grand Ouest à Brest.



## **LA GOUVERNANCE**

Le Comité Régional Aéronautique des Pays de la Loire a été créé en novembre 2004, faisant suite à la restructuration de l'Union Régionale Aéronautique de Bretagne et Pays de la Loire scindée en deux régions dans le cadre de la régionalisation. Sous la direction de son Comité Directeur composé de 11 membres bénévoles, le Président fait appliquer ses orientations et ses décisions et représente le CRA18 vis-à-vis de tous les organismes de tutelle et autres. Dès la création du CRA18, il a exigé la création des Comités Départementaux Aéronautiques propices à de meilleures représentations locales et à de meilleures réponses aux objectifs nationaux fixés : les résultats en la matière ont classé le CRA18 pour l'un des « leaders » en la matière. La création d'un « **ETR** » fût exigée (Equipe Technique Régionale composée de 7 membres) de manière à mieux développer le sport au sein des Aéroclubs. Seule la Mayenne qui ne comptait qu'un club ne possédait pas de **CDA**. A présent celui-ci est en cours de constitution grâce à l'affiliation à la FFA d'un deuxième club à Mayenne en fin 2011. Le Bureau Directeur a pour objectif de faire appliquer les directives de la FFA et d'apporter tous les aménagements possibles voués à savoir mieux s'adapter en fonction des circonstances sur place. ***L'appartenance étroite du CRA 18 avec le CRISA est un élément très positif propre à accroître la notoriété de notre discipline.***

**L'activité** : Les pratiques aéronautiques sont nombreuses : navigation, voltige, rallye aérien, pilotage de précision, vol de nuit, vol aux instruments, vol en montagne : c'est une école de rigueur et de vie. **Apprendre à piloter coûte :**

- **pour un Brevet de Base** : 2 000 à 3 000 € ceci équivaut à « un paquet de cigarettes par jour pendant 1 an ½ » qui s'appellera bientôt **LAPL**.
- **pour un brevet PPL** (complet européen) : 5 000 à 7 000 € ceci équivaut à « un paquet de cigarettes par jour pendant 2 ans ½. ».

## **Etat des lieux pratiquants, clubs, pratiques, tendances actuelles**

Aujourd'hui, 1 633 membres licenciés aux Pays de la Loire, 7<sup>ème</sup> CRA de France sur 25, + 7,5% de membres qu'en 2010 soit + 7,5% d'augmentation (+2% pour la France).

Sous la responsabilité de son Président JF ROYER, les effectifs de ce CRA sont en constante progression :



- **La Baule** ne compte que 16 000 habitants en hiver mais peut monter à 150 000 habitants les bonnes années d'été ! ... L'Aéroclub enregistre 2 730 heures de vol (la 2<sup>ème</sup> place du CRA), il compte 202 membres qui volent sur 6 avions avec 2 instructeurs à plein temps sur 3 salariés.
- **Le Mans** compte 183 000 habitants avec la communauté urbaine avoisinante mais enregistre 120 pilotes adhérents et 1 948 heures de vol (30% de moins).
- **Ancenis** qui totalise un peu plus de 7 000 habitants, compte 130 pilotes et 1 940 heures de vol.
- **Cholet** demeure étonnant : avec 56 115 habitants, 218 adhérents pilotes et 3 188 heures de vol atteints par 2 Aéroclubs...

**Il n'existe donc que peu de règles particulières et de correspondances entre le nombre d'habitants et notre activité.**

### **Etat des lieux des équipements**

La quasi intégralité des terrains utilisés (16) sont ouverts à la Circulation Aérienne Publique (CAP), les 3 suivants sont des exceptions : 1 terrain à ouverture restreinte à la CAP (La Flèche), 2 non ouverts à la CAP : le village aérien de Luçon Chasnais (dans le 85) et l'aérodrome d'Aron (proche Mayenne dans le 53).

**5 aéroclubs sur 23 pratiquent le propre entretien de leur flotte d'avions**, ce qui nécessite un outillage important et onéreux, du personnel qualifié salarié ou bénévole, des remises aux normes techniques imposées par l'EASA (Europe Aéronautique) aux hommes et aux matériels : ACLA Nantes, AC La Baule, AC La Flèche, CPVA Angers, GPPA Angers.

Au travers de la régionalisation, **les transferts de propriétés des aérodromes** appartenant anciennement à l'Etat vers des collectivités régionales, départementales ou locales a profondément changé le schéma : ce n'est plus la DGAC qui contrôle, gère ces équipements et terrains, régule uniformément les plateformes. Ce n'est plus l'Etat qui assume les charges comme auparavant : elles ont été décernées à tous types d'acquéreurs avec, en priorité, les collectivités **ou, et** régionales, départementales, locales. Ce qui amène parfois des dérives quand à l'avenir de certains terrains au gré des politiques locales ou autres : des déviances malheureusement constatées suivant les tendances et les climats psychologiques des lieux au moment des décisions.

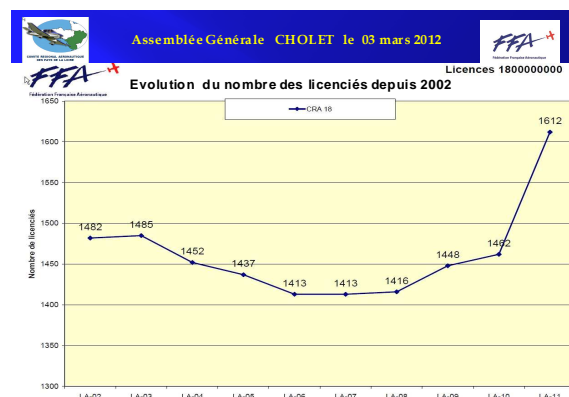
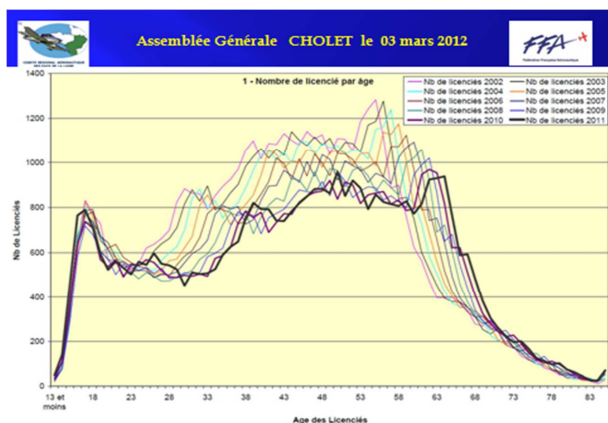


L'Europe a aussi profondément modifiée des situations concrètes de stabilité rendant bon nombre d'incertitudes pour le fonctionnement des clubs et de leurs pratiquants. (Etre sous les statuts de la loi 1901 en tant qu'aéroclub devient dangereux dans une Europe qui, très empreinte de culture anglo-saxonne, ne parle plus que de sociétés et non de structures associatives). Ces importantes modifications ont eu par exemple des répercussions sur 3 plateformes :

- le futur déménagement de l'aéroport de **Nantes Atlantique vers** le nouveau site prévu de **Notre Dame des Landes** qui paraît incontournable avec 2 aéroclubs à déménager (dont le 1<sup>er</sup> du CRA 18 : l'ACLA qui totalise 4 406 heures de vol avec 10 avions, 13 instructeurs dont 2 salariés à plein temps, 5 salariés au total), ce déménagement causera une baisse très probable de licenciés ... donc de l'activité.
- les accords initiaux conclus concernant **le terrain de Saumur** pour sauver la plateforme aéronautique apportent la nécessité de frais de construction importants à entreprendre sur l'activité parachutiste et une réorganisation des agencements à proposer aux sportifs.
- des aménagements spécifiques techniques sont incontournables à **La Flèche** : ils amèneront obligatoirement de gros travaux à effectuer.
- Plusieurs rapports ont défendus la présence de plateformes pluridisciplinaires aéronautiques et la Région des Pays de la Loire est bien placée en ce domaine, d'où, la nécessité qui est apparue de créer un CRISA et des

CDISA pour mieux pérenniser la situation aéronautique sur l'ensemble de la Région des Pays de la Loire. Le tableau qui suit est particulièrement exhaustif et prouve cette nécessité de savoir attirer le public par des sports aéronautiques variés.

Cependant des efforts sont encore à effectuer, sans pour cela vouloir s'orienter vers des parcs ou de « réserves aériennes de loisirs aériens » bordés de herbes aux barrières infranchissables » au-delà des quelles on ne pourrait plus circuler à sa guise (comme dans des zoos) !



## AEROSTATION

**Présentation** C'est l'art du vol en parfaite osmose avec la nature, les paysages vus d'en haut lentement au gré du vent. La montgolfière se pratique sous toutes ses formes pour promouvoir la région : construction, formation, compétition, meetings internationaux. Le lieu des atterrissages dépend du vent d'où la nécessité d'une formation à la sécurité pour rester serein. Les clubs possèdent les ballons classiques à air chaud à gaz ou bien dits de forme. Certains clubs disposent de mini-montgolfières radio - commandées destinées à la formation et aux présentations pédagogiques et aux compétitions. Organisation d'expositions, interventions en milieu scolaire, évènementiel d'entreprises, les montgolfières demeurent un excellent vecteur de communication dont certains arborent les couleurs d'entreprises locales ou d'entités.

**L'ORGANISATION et la GOUVERNANCE** : L'organisation structurelle de l'aérostation en Pays de la Loire est sous la responsabilité du Comité Régional qui exerce plusieurs activités de communication, de formation et de participation aux divers championnats régionaux, nationaux et internationaux. Les pratiquants se décomposent en pilotes expérimentés de montgolfières qui savent aussi former de nouveaux pilotes. Ils sont aidés par des équipes suiveuses qui permettent la mise en œuvre du matériel, décollages comme atterrissages, en conditions de toute sécurité, ils permettent aussi d'aider aux rangements et aux transports divers. Ce comité est apprécié par la Fédération : son Président Philippe LUSLEY est responsable de la Commission Technologique où il apporte ses connaissances en matière de construction amateur.

### ETAT DES LIEUX DES LICENCIES ET PRATIQUANTS

L'effectif se limite à 52 membres sur 6 clubs disposés dans la Région sur 4 départements et le département du 85 ne dispose pas de cette activité en club. Une activité supplémentaire, liée au tourisme, pourrait peut-être être vouée à un développement, notamment dans les départements du 49 et du 44. C'est une piste à poursuivre intensément.

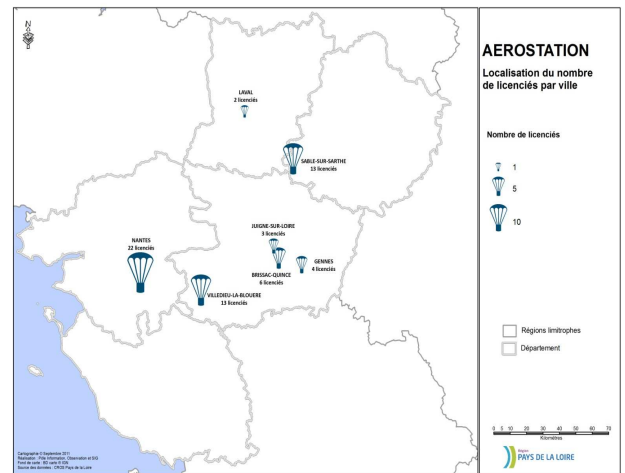
Le Comité Régional a un besoin d'intensifier les formations qui demeurent le ciment des participations des pilotes et de suiveurs en compétitions nationales, internationales et mondiales. La Région des Pays de la Loire dispose d'une équipe performante.



## ETAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

Le plus important des problèmes est lié au stockage des matériels dans des bonnes conditions, à la fois climatiques, d'entretien et desservent la sécurité active dans l'actuelle situation. En effet, le parc des montgolfières s'élève à 6 unités et il y a une absolue nécessité à le stocker dans l'idéal, bien au sec, afin d'éviter les collages de panneaux par l'électricité statique et l'humidité potentielles ambiants, avec une nécessaire présence d'un atelier d'entretien où les rénovateurs ont souvent de la couture à réaliser sur les voilures, beaucoup de tissus, des sangles sont nécessaires.

Actuellement rien n'existe et les montgolfières sont disséminées par morceaux chez chacun des adhérents, pas souvent dans les conditions idéales sécuritaires voulues !



# PARACHUTISME

**Présentation de la Discipline** A partir de 12 ans : le parachutisme ascensionnel consiste en un décollage sous parachute tracté par un treuil. A partir de 15 ans : en méthode traditionnelle, les sauts se font à partir d'avion tel que le Cessna ou le Pilatus en progression en ouverture automatique ou en méthode PAC (progression accompagnée en chute). Vous franchissez les étapes de votre progression pour vous perfectionner dans les disciplines telles que : le vol relatif, la précision d'atterrissage, la voltige, le voile contact, le « free fly », la chute assis et les dernières disciplines comme la « winsuit » (vol en combinaison ailées), le « swooping ».

**LE LOISIR OU LA COMPETITION :** Chacun pratiquera en fonction de sa motivation mais si le parachutiste se sent une âme de compétiteur, il pourra aller jusqu'à des participations en Championnat du Monde.

## **Organisation et gouvernance :**

L'association dite « ligue de parachutisme de la Région des pays de la Loire », constitue un organe déconcentré de la Fédération Française de Parachutisme (FFP). Elle a été fondée le 25 février 1977 et son siège social est domicilié au centre école de parachutisme de Saumur à l'aérodrome de SAUMUR.

La ligue se compose d'associations affiliées à la FFP ayant leur siège social dans la Région des Pays de la Loire.

Les principales missions de la ligue sont :

- D'assurer la liaison entre les groupements sportifs affiliés et le bureau directeur et comité directeur de la FFP ainsi qu'avec les autorités de la région et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
- Elle exerce par délégation de la FFP le pouvoir disciplinaire de première instance en cas d'infraction constatée
- Elle oriente et ordonne l'activité des groupements sportifs affiliés au vu des directives données par le bureau directeur ou le comité directeur de la FFP.
- Elle anime des actions d'information, de formation et de recrutement
- Elle est la structure support du pôle espoir de Saumur

Les 3 Centres Ecoles de notre Région sont LAVAL, LA ROCHE SUR YON, SAUMUR et 11 clubs sont répartis au sein de notre région des Pays de la Loire



## Ligue de Parachutisme des Pays de la Loire

Téléphone: 02.40.09.76.83

E-mail: [ligue-parachutisme.pays-loire@wanadoo.fr](mailto:ligue-parachutisme.pays-loire@wanadoo.fr)

site internet : [club.sportregion.fr/para-pays-loire](http://club.sportregion.fr/para-pays-loire)



### Centres Ecole

**Vendée Chute Libre**  
LA ROCHE SUR YON  
Tél: 02.51.06.98.99  
Mail: [vendeschutelibre@orange.fr](mailto:vendeschutelibre@orange.fr)  
Site internet:  
<http://www.vendée-chutelibre.com>

**CERPS Maine et Val de Loire**  
SAUMUR  
Tél: 02.41.50.45.27  
Mail: [administratif@saumur-parachutisme.com](mailto:administratif@saumur-parachutisme.com)  
Site internet:  
<http://www.saumur-parachutisme.com>

**Centre Ecole Mayenne**  
LAVAL  
Tél: 02.43.53.53.02  
Mail: [parachutisme.laval@cegetel.net](mailto:parachutisme.laval@cegetel.net)  
Site internet:  
<http://parachutisme.laval.free.fr>

### Clubs

**Cercle Parachutisme Sportif Nantais**  
St-Herblain  
Tél: 06.09.71.50.01  
Mail: [lpondard@aol.com](mailto:lpondard@aol.com)  
Site internet:  
<http://parachutisme.nantes.free.fr>

**SNOS Parachutisme**  
St-Nazaire  
Tél: 06.74.81.54.98  
Mail: [para-snos@club-internet.fr](mailto:para-snos@club-internet.fr)  
Site internet:  
<http://club.sportsregions.fr/snos-parachutisme/>

**Para Club Sportif Anjou**  
Angers  
Tél: 06.77.40.70.45  
Mail: [paraclub.anjou@laposte.net](mailto:paraclub.anjou@laposte.net)

**CSAD 6e rg du Génie**  
Angers  
Tél:  
Mail: [csad.angers@sfr.fr](mailto:csad.angers@sfr.fr)

**Cholet Chute Libre**  
Cholet  
Tél: 02.41.70.44.52  
Mail: [georges.coutand@neuf.fr](mailto:georges.coutand@neuf.fr)

**Club Saumurois Parachutisme**  
Tél: 06.61.40.87.92  
Mail: [skycsp@aol.com](mailto:skycsp@aol.com)

**Ecole Application Armée Blindée Cavalerie Saumur**  
Tél: 02.41.83.65.00  
Mail:  
[csad\\_saumur@clubinternet.fr](mailto:csad_saumur@clubinternet.fr)

**Club Sportif du Maine**  
Le Mans  
Tél: 02.43.87.01.73  
Mail: [regis.placais@wanadoo.fr](mailto:regis.placais@wanadoo.fr)

**CSA du 2e Rima**  
Le Mans  
Tél: 02.43.54.63.73  
Mail:  
[tamburini6@msn.com](mailto:tamburini6@msn.com)

**CSA du Prytanée Militaire**  
La Flèche  
Tél: 02.43.48.60.91  
Mail:  
[laurent.germon@pnm.terre.defense.gouv.fr](mailto:laurent.germon@pnm.terre.defense.gouv.fr)

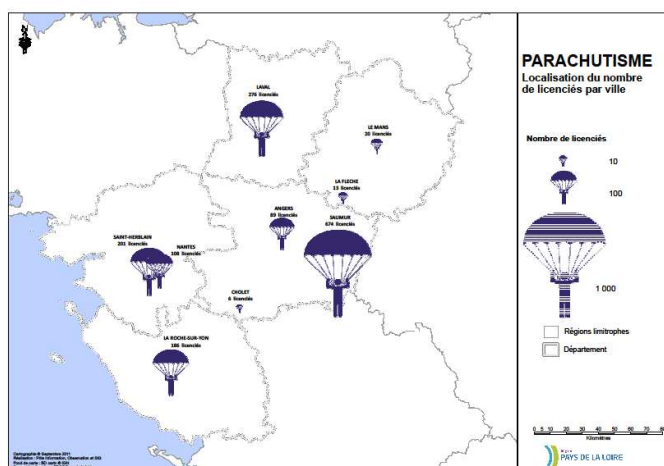
**Cercle Parachutisme Mayennais**  
Laval  
Tél: 06.15.38.04.62  
Mail: [jef.favris@wanadoo.fr](mailto:jef.favris@wanadoo.fr)

**STATISTIQUES** : 1 573 adhérents en 2010 répartis en 1161 hommes dont 681 découvertes et 480 licenciés et 454 femmes dont 373 découvertes et 81 licenciées soit 1 054 découvertes et 561 licenciés annuels.

**REPARTITION DES CLUBS** : le nombre de licenciés par département n'a aucun lien ni correspondance directe avec la population potentielle avoisinante car c'est surtout la présence des 3 Centres Ecoles qui sont les quasi seules causes et origines de fréquentation. Leur équipement existant par contre peut jouer sur la fréquentation.



**ETAT DES LIEUX DES LICENCIES ET PRATIQUANTS** Comme expliqué ci-dessus, il n'existe pratiquement aucune correspondance existante directe entre la population avoisinante et l'importance du lieu de pratique car ceci est directement lié à l'existence d'un terrain où l'on peut y exercer ce sport aérien, pratiquer du parachutisme en toute sécurité par rapport à l'environnement direct.



## PILATUS DE SAUMUR

### Le Cessna « 206 » SOLOY à LAVAL



### LE PARACHUTISME : UNE DISCIPLINE TRES SPORTIVE EN PAYS DE LA LOIRE !...

LES COMPETITIONS PARACHUTISTES DE HAUT NIVEAU				
DISCIPLINES	Précision d'Atterrissage + voltige	Vol Relatif	Voile Contact	Artistique
<i>Championnats de France et du Monde</i>				
<b>Compétiteurs</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>5</b>
<b>Compétitions</b>	<b>3</b>		<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Ligues</b>	<b>3</b>			<b>11</b>
<b>Participants</b>	<b>24</b>		<b>6</b>	<b>9</b>
<b>Equipes</b>	<b>7</b>		<b>3</b>	<b>4</b>

Il existe de plus en plus de vétérans : de 19% des adhérents en 2004 à 32% en 2010. Il est impératif d'attirer les jeunes et il faut donc investir dans le parachute ascensionnel. Cette discipline permet de débiter une forme de parachutisme à partir de 12 ans à partir d'un treuil. Pour ce faire, la ligue a investi dans des moyens matériels, à avoir, un treuil sur remorque, un quad, des voiles de vols, radios. La structure ligérienne de haut niveau est très fournie depuis + de 15 ans où nombre de médailles de bronze, d'argent ou d'or ont été remportées aux Championnats de Monde. En effet, le centre école de Saumur est labellisé pôle espoir depuis de nombreuses années, véritable réservoir d'athlètes pour les équipes de France.



# VOL A VOILE

## PRESENTATION DE LA DISCIPLINE

305 Adhérents en 9 Clubs pour une ligue créée en 1981.

Ces neuf clubs proposent au public toutes les formes de pratiques, de l'apprentissage jusqu'à la haute compétition. Ils sont ouverts une grande partie de l'année.

- Formation au brevet de pilote planeur.
- Stages Fédéraux.
- Début de compétition.
- Stage découverte
- Vol d'Initiation.
- L'utilisation éventuelle du treuil électrique alimenté par des cellules photovoltaïques veut faire de notre activité une modèle exemplaire de développement durable !
- Le planeur a permis le 1<sup>er</sup> vol maîtrisé de l'homme dans un aéronef « *plus lourd que l'air* ». On doit cette prouesse à Otto Lilienthal en 1890.  
Qui peut voler ?
- Débutant : les + jeunes devront être assez grands (environ 1m50) pour porter un parachute, la formation officielle commençant le + souvent vers 14 ans.
- Voler seul : c'est possible dès 15 ans ! Après un apprentissage en double commande, vous serez « lâché » tout seul ! Un évènement important dans la vie d'un pilote. Un examen médical chez un médecin agréé par l'Aviation Civile est nécessaire pour ce premier vol solitaire.
- Le Brevet peut être obtenu à partir de 16 ans, à l'issue de l'examen théorique et pratique permettant de voler seul, sans instructeur présent sur le terrain.



## ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Le Comité Régional de Vol à Voile est composé de 11 Administrateurs.

Ils définissent les actions entreprises sur la région, encadrent les 9 aéroclubs, effectuent les stages de formations nécessaires, organisent les championnats de France et autres compétitions. Encadrent les clubs pour ce qui concerne l'entretien et les réparations à effectuer sur les planeurs fréquemment effectués en période d'hiver). Le Comité fixe les actions réservées à la formation et la promotion des jeunes. 2 Comités Départementaux ont été créés en Vendée et en Sarthe.

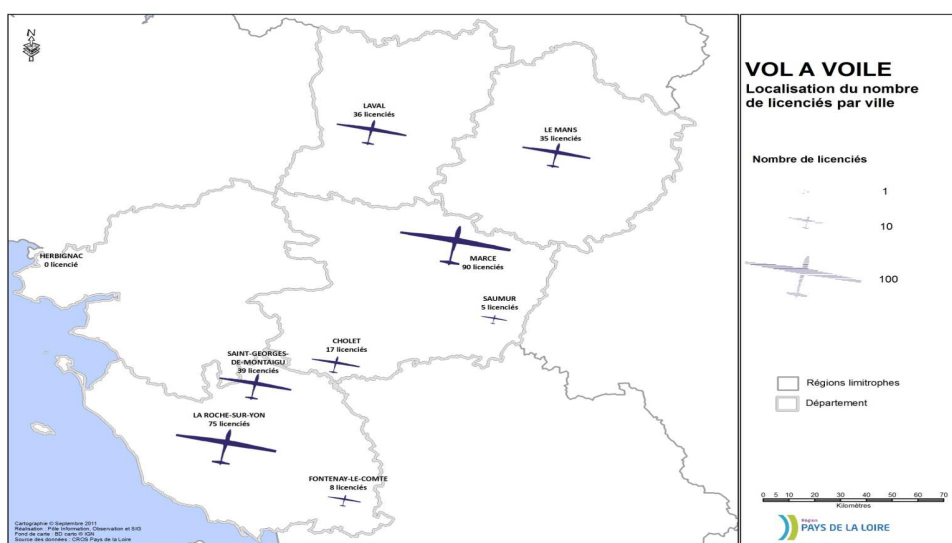
## ETAT DES LIEUX DES LICENCIES ET DES PRATIQUANTS

### Licenciés et Praticants

305 au total dont 95 de – de 25 ans, 190 de + de 25 ans,  
13 licences de courte durée, + 7 associations  
9 clubs qui pratiquent



**LE HAUT NIVEAU ET LES COMPETITIONS** Chaque club de la région peut former des jeunes au niveau compétition. Ils participent ensuite à des championnats régionaux, inter - régionaux et au Championnat de France jeunes pilotes. Le classement à ces compétitions leur permet ensuite d'accéder au statut d'espoirs fédéraux ou de sportifs de haut niveau. Ils sont alors conviés à des stages au CNVV (centre national de vol à voile) encadrés par l'entraîneur national. Les meilleurs éléments peuvent intégrer l'équipe de France.



## ETAT DES LIEUX DES SITES ET DES LOCALISATIONS

### Etat des Lieux des équipements et INSTALLATIONS : Rénovation et remise aux normes

#### Parc planeurs

**Les bâtiments utilisés dans les 9 clubs** sont obsolètes, à construire, reconstruire, à améliorer.

# VOL LIBRE

La Ligue de Vol Libre des Pays de la Loire regroupe 5 activités aériennes et aéronautiques proches par leur mode de fonctionnement avec 7 clubs de parapente et delta, 2 clubs de cerf volant, 12 clubs et 10 écoles de kitesurf.

L'apprentissage en école est vivement recommandé pour la sécurité. La Fédération Française de Vol Libre comprend 29 000 licenciés et propose une liste d'écoles labellisées qu'elle a sélectionnées. La ligue compte parmi ses licenciés d'excellents pilotes membres de l'équipe de France parapente, des champions d'Europe en cerf volant et pour le kite des riders de niveau international.

1/ **Le Deltaplane et le parapente** sont des planeurs ultralégers permettant le vol plané sans moteur. Leur envol s'effectue soit à partir de reliefs naturels, soit en plaine, tracté par le câble d'un treuil.

2/ **Le Cerf volant** ludique ou acrobatique se pratique à tout âge, individuellement ou en équipe, des manifestations publiques et des compétitions ont lieu chaque année en France et en Europe.

3/ **Le Kite-surf** c'est la glisse aéro-tractée. Le rider entraîné par un cerf-volant de traction dérivé du parapente (kite), surfe sur un flotteur spécifique, ce qui permet des sauts très aériens et impressionnants. Chaque année des compétitions ont lieu sur notre littoral atlantique.

4/ **Le Speed-riding**, cette pratique récente proche de la précédente permet d'allier la descente à skis soutenu par un cerf-volant de traction permettant de courts vols planés rasant le relief. Cette discipline nécessite la pratique du ski.

5/ **Le Speed-flying** permet le vol dans du fort vent avec un parachute de surface réduite. Comme le speed-riding, cette discipline est apparue avec la mise au point de parapentes de surfaces réduites. Il nécessite un pilotage exigeant la connaissance du parapente.



**ORGANISATION ET GOUVERNANCE** La Ligue de Vol Libre représente la Fédération et travaille en équipe avec le Conseiller technique de celle-ci. Elle est composée de 12 Administrateurs et 3 Référents appartenant à toutes les disciplines. Son travail est un travail sécuritaire et d'organisation et de structuration des diverses pratiques. La mise en place du Projet Sportif Quadriennal a été effectuée avec le CNDS, le Conseil Régional et des actions entreprises avec la Fédération. Beaucoup de formations effectuées pour les pilotes, les moniteurs, notamment pour les biplaces en baptêmes, les treuilleurs, les accompagnateurs de clubs, les animateurs de clubs. L'intérêt accordé aux handicapés reste important pour la Ligue.

## **COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE**

Une ligue composée de un bureau et de 4 commissions et des groupes de travail par activités (formation Kite, Espace Aériens et sites Vol Libre)

**32 structures actives réparties en 18 clubs et 14 écoles comptent 2303 licenciés en 2011.**

- **En nombre de licenciés notre ligue est la 6<sup>ème</sup> au classement national et la 1<sup>ère</sup> pour le kite.** Le nombre total de licenciés : 2306 est en augmentation de 30% sur un an.

-Le boomerang qui vient d'intégrer la ligue en janvier 2012, ne figure pas dans ces statistiques

-Les 323 licenciées féminines, chiffre en augmentation de 33,5% en 1 an, représentent 14% des licences.

-Le pourcentage de volants reste stable à 8% avec 184 pilotes delta et parapente confondus.

-Les licenciés cerf-volant, moins de 1%, sont passés de 6 à 8.

-Kite : hors élèves, le nombre total de licenciés passe de 399 à 447 en 1 an, soit + 10%.

Ces 447 licenciés ne représentent qu'une petite part du nombre réel de pratiquants, probablement 2 ou 3 fois plus. Vous pouvez consulter les statistiques détaillées sur le site [ffvl.fr](http://ffvl.fr)

**- Les licences sont en hausse de + 30%, chiffre induit majoritairement par le nombre d'élèves kite. Opposée à cette progression : l'inquiétante chute de fidélisation à la FFVL : de 31% à 9 % en 1 an !**

Beaucoup d'élèves kite pratiquent hors structure après l'initiation, hormis l'absence de "fibre" associative ceux-ci n'ont pas forcément perçu l'intérêt convivial, pédagogique et sécuritaire de la pratique en club.

Ce manque d'encadrement permet toutes les dérives, dont l'augmentation de l'accidentologie qui échappe à un contrôle statistique fiable, (les médias ne relatent que les accidents graves ou tragiques).

**Commentaire relevé dans le rapport FFVL d'accidentologie kite 2011** : *On peut constater que les pratiquants libres non-licenciés semblent beaucoup plus exposés aux accidents et en particulier aux accidents graves en kite que les pratiquants licenciés. La démarche de se licencier semble déjà en soi un signe de prise de conscience des risques de sa propre pratique.*

De surcroît, souvent par manque de connaissance, la réglementation en vigueur sur les spots n'est pas toujours respectée, parfois source de conflits locaux négatifs pour l'image fédérale de l'activité.

La FFVL met cette année en place une possibilité de prise de licence en direct pour rassembler et rediriger vers les clubs les pratiquants isolés, souvent peu informés de la proximité des structures à leur disposition.

#### **FONCTIONNEMENT LIGUE :**

Quelques clubs ont su saisir la main tendue vers le kite depuis 3ans.

Aujourd'hui ce mode de fonctionnement n'est plus approprié dans la mesure où, faute de pouvoir définir une <<politique de projet sportif >> à partir des informations remontant des clubs (hormis quelques-uns), la Ligue est conduite à la <<pratique du guichet>> soit un financement à posteriori.

Le constat est que la Ligue n'est pas porteuse de projets au niveau de son domaine de compétences (exemple : la compétition kitesurf) et que pour y remédier des responsables de commissions sont mis en place pour les futurs projets.

#### **Définition du mode de fonctionnement adopté :**

L'objectif est d'intégrer la Ligue dans un projet ambitieux à la dimension de son potentiel et dans le cadre du PES (Parcours d'Exigences Sportives) mis en place par la politique fédérale :

-X nombre de licenciés.

-des sportifs positionnés sur les podiums nationaux (Valentin Marvyle : kite; Arnaud Sécher : parapente Bruno Berthebaud : cerf-volant )

-3 événements de niveau national voire international

-des compétences humaines (exemple : David L'Huillier pour la formation et le coaching des compétiteurs)

Pour chaque discipline, a été désigné un *Référent*, qui devient membre du CD Ligue, regroupe toute proposition d'action (événement ou formation) émanant des clubs.

Sa mission est d'en déterminer la pertinence, d'en étudier la faisabilité et le financement avec les clubs et avec l'ETR (Equipe Technique Régionale) : Gilles Marteau (parapente-delta), Matthieu Graveleau (kite)

Bruno Berthebaud (cerf-volant).

Sur le plan sportif beaucoup de manifestations annuelles organisées. La Ligue garde un œil particulièrement sensible pour ce qui concerne les bonnes pratiques visant au respect et à l'amélioration de L'ENVIRONNEMENT.

**ETAT DES LIEUX DES LICENCIES ET DES PRATIQUANTS** Un turn-over très important, avec beaucoup de pratiquants : autant qui débutent que d'autres abandonnent : très individualistes. La Fédération combat d'ailleurs ces tendances mais ne tient pas non plus à être dans un cadre trop rigide mais tente au contraire à marquer la responsabilité individuelle des pratiquants et le respect de chacun dans sa démarche sportive. Ce rôle essentiel est joué auprès des

Ligues régionales, départementales, par les clubs, par les écoles porteurs d'une culture. La Fédération aidée par les ligues régionales s'efforcent d'améliorer la sécurité, de pérenniser les sites et d'en ouvrir de nouveaux, de mener l'enseignement vers l'excellence avec une communication orientée vers un large public.

Suivant les différentes espèces de sports, les pratiques sont différentes :

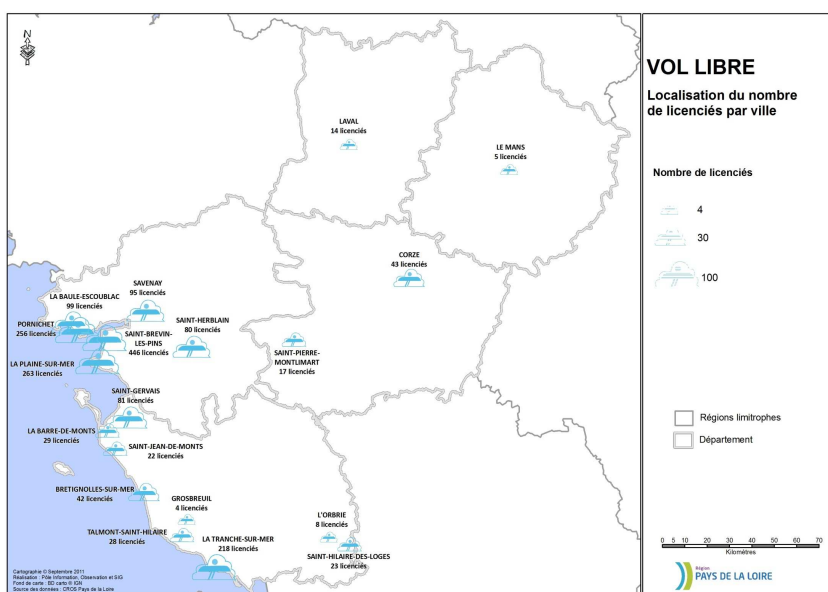
**En Delta** l'activité est faible car il existe une dizaine de deltistes dans 5 clubs. Les formations peuvent s'effectuer en Aquitaine qui redynamise le delta jusqu'à la compétition.

**Le parapente** reste un sport stable puisqu'il progresse même de 5 % par an depuis 2007. Le club Les Toiles du Vent est en cours de montée en croisière et il envisage même l'acquisition d'un chalet équipé de bureau, de matériel de stockage et d'entretien en activité avec la mairie de Coulaines. Ce club présente un projet.

**Le KITE** demeure l'une des activités où travail est le plus important : il concerne la structuration sérieuse ayant pour but d'incérer chez l'ensemble des pratiquants des règles de sécurité car les pratiquants de ces sports ne se forment pas forcément dans les écoles structurées. La solution est trouvée en pratiquant l'école dans des cadres scolaires, ce qui permet d'augmenter sensiblement le nombre de licenciés. L'écart entre les licences et licences-élèves implique des abandons de l'activité par des pratiquants non licenciés. La Ligue effectue un important travail d'information sur le mouvement associatif pour rallier la Fédération de Vol Libre. Les élèves et les « riders » évoluent même sur des sites sensibles comme sur la Loire en amont d'Angers. Même un nouveau club de kite voit le jour sans licencié en 2010.

**Le Cerf Volant** affiche des chiffres très bas mais non représentatif en réalité en comparaison au nombre de pratiquants très actifs.

LA LIGUE DE VOL LIBRE demeure la plus importante de toutes les activités aéronautiques des Pays de la Loire avec 1 773 licenciés pratiquants sur 20 Clubs dont 1166 dans le département du 44 et 532 dans le 85 (sans compter les pratiquants non licenciés).



# L'ULM (Ultra Léger Motorisé)

## PRESENTATION DE LA DISCIPLINE

Le Comité régional ULM des Pays de la Loire est le représentant de la FFPLUM (Fédération Française d'ULM) au niveau de notre région.

Il a pour rôle :

- la promotion et le développement du vol ultraléger motorisé et de ses particularités,
- le développement et l'organisation de la pratique des activités physiques, sportives et de loisir,
- l'organisation des compétitions,
- la diffusion de l'information, la mise en place de méthodes d'apprentissage, la formation des pratiquants,
- le regroupement des intérêts des utilisateurs,
- le dialogue avec les pouvoirs publics, services, personnes ou associations concernées, au niveau régional, la recherche scientifique et technique, l'étude et la résolution de tous problèmes administratifs, financiers ou juridiques impliqués par l'utilisation des aéronefs classifiés U.L.M.

Il se compose :

- d'associations affiliées à la FFPLUM, et dont le siège social est situé dans la région des Pays de la Loire
- de personnes physiques auxquelles la FFPLUM a délivré directement une licence, et dont le domicile est situé dans la région des Pays de la Loire
- d'organismes à but lucratif, affiliés à la FFPLUM, et dont le siège social est situé dans la région des Pays de la Loire

L'ULM est un engin volant Ultra Léger Motorisé, sa masse totale au décollage (poids de la machine + essence + passagers + bagages) ne doit pas excéder :

- 300 kg pour un monoplace
- 450 kg pour un biplace

Il comporte un maximum de 2 places.

Il doit être capable de voler au minimum à 65 km/h.

Il existe 6 classes d'ULM :

le Paramoteur,



l'Autogire

le Pendulaire,



l'Aérostaf dirigeable

le Multiaxe,



l'Hélicoptère (depuis début 2012)



Pour piloter un ULM, il faut être détenteur d'un brevet de pilote ULM spécifique à chaque classe d'ULM, ce titre peut être délivré dès 15 ans à l'issue d'un examen comprenant : une épreuve théorique, tronc commun à toutes les classes d'ULM, une partie pilotage propre à chaque classe dispensée par un instructeur.

Le brevet est valable à vie.

Le coût d'une formation, est de 1 000 € environ pour le Paramoteur, 2 à 3 000 € pour les autres classes.

Il existe des aides pour les jeunes de moins de 25 ans.

L'ULM évolue principalement dans l'espace aérien non contrôlé : il n'a donc besoin ni d'autorisation, ni de radio, ni de transpondeur. La règle étant : Voir et Eviter.

Il se pratique majoritairement sur des bases ULM pour la plupart privées. On peut aussi décoller et se poser sur n'importe quel terrain à la seule condition d'avoir l'autorisation du propriétaire.

L'accès à la plupart des aérodromes lui sont autorisés, (voir carte VAC) mais dans ce cas il doit se conformer aux exigences de l'aérodrome (utilisation de la radio, voir du transpondeur)

L'ULM est un moyen très sûr de voler en toute sécurité. Sa légèreté et sa faible vitesse de plané, lui permet de se poser presque partout, même en cas de panne moteur.

L'ULM se différencie de l'aviation légère notamment par son **système déclaratif**, alors que l'aviation légère est sous un **système certifié**.

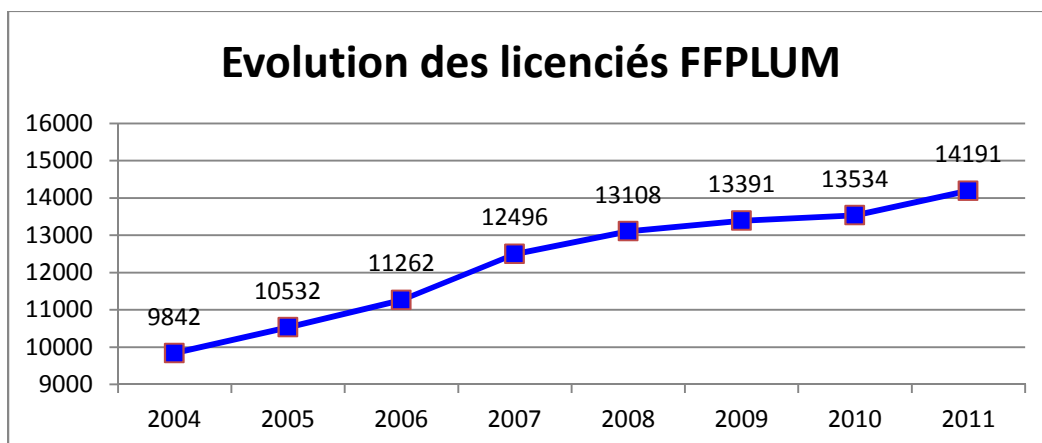
- La majorité des pilotes ULM sont propriétaires de leur machine.
- Les propriétaires d'ULM sont responsables de l'entretien de leur machine.
- Ils ne sont pas astreints à passer par des organismes agréés et certifiés.
- Les pilotes ULM sont **responsables** de leur façon de voler.
  - . Pas de minimum d'heure de vol imposé par an.
  - . Pas de visite médicale aéronautique obligatoire.
  - . Pas de contrôle régulier par un instructeur.
- Tout un chacun peut construire et commercialiser un ULM. Le constructeur n'a pas à faire homologuer sa machine par un organisme certifié. Ses seules contraintes :
  - . Faire tous les essais de sa machine
  - . Rédiger un dossier technique, un manuel d'entretien et un manuel d'utilisation.
  - . Ces documents sont déposés à la DGAC qui valide la nouvelle machine.

### ETAT DES LICENCIES ET DES PRATIQUANTS

L'activité ULM se porte très bien au niveau national, progression régulière du nombre de licenciés.

**14 191 licenciés en 2011**

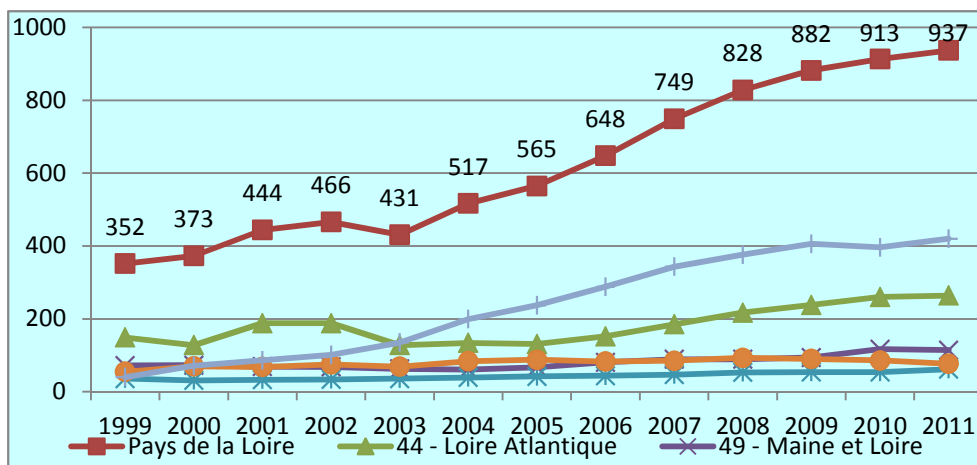
II.



En Pays de la Loire, les licenciés ont presque triplé depuis 1999.

On dénombre en 2011 : **937 licenciés dont 26 femmes et 49 jeunes de moins de 25 ans.**

On peut déplorer le faible nombre de Femmes.



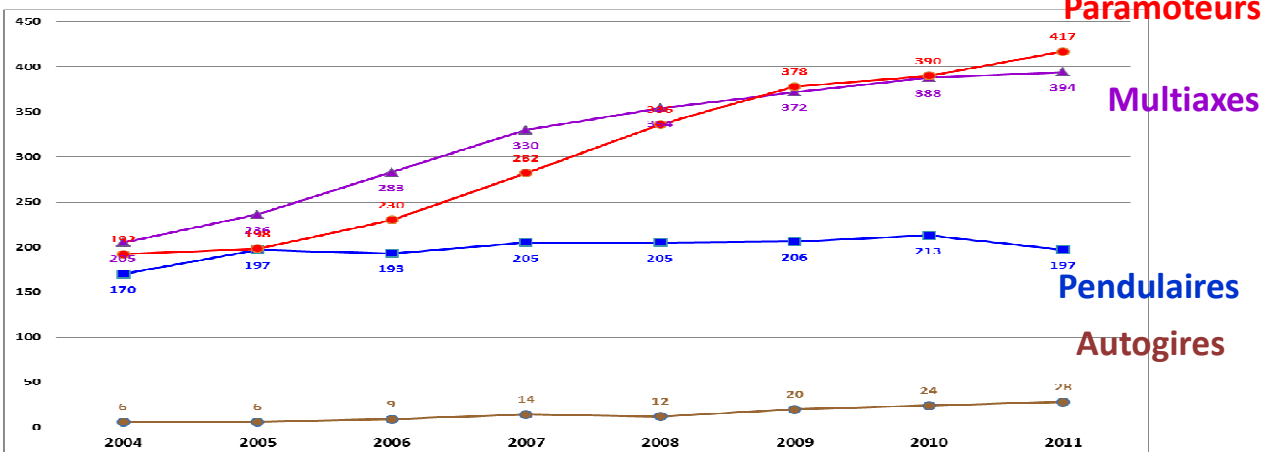
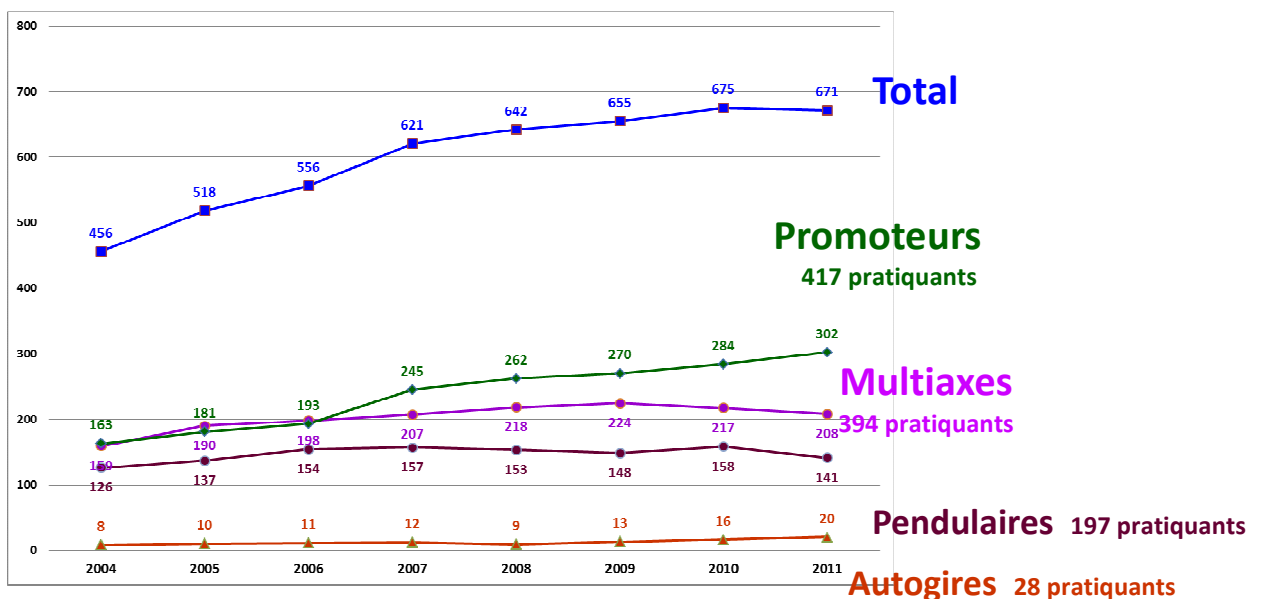
**LES CLUBS**

En 2011 il y avait **29 clubs ULM** et **8 OBL** (Organismes à But Lucratif) soit **37 structures**

**DES PRATIQUES : Evolution de l'Activité ULM depuis 2004**

On constate une nette progression des paramoteurs et des multiaxes. Les pendulaires restent stables. Les autogires encore peu nombreux, progressent nettement.

**LE PARC ULM** La Flotte en 2011: **671 machines** (141 pendulaires, 302 multiaxes, 302 para moteurs, 20 autogires)





## 4. Ambitions et Besoins d'Equipements d'ici 2020 par Discipline

### Généralités :

Ce Schéma de cohérence permet une excellente réinitialisation du Manifeste des Sports Aériens effectué voici 4 ans. Les Sports Aériens, comprenant 7 disciplines et 142 clubs, ont déjà bien évolués : progressant en 10 ans de 4 000 licenciés à 7 641 actuellement. Ils enregistrent de nombreux champions participant aux compétitions nationales et internationales dont un certain nombre sont devenus champions d'Europe ou du Monde dans leurs disciplines respectives.

Une clé stratégique demeure identique dans les Sports Aériens, (comme pour tous les sports mécaniques) : **l'approche des disciplines aériennes est tout à fait différente à bien d'autres disciplines sportives, car c'est le matériel volant qui nécessite le plus gros des apports d'investissements à réaliser** pour exercer une pratique assidue. Les standards de limitation des nuisances sonores deviennent très contraignants... et coûteux. Mêlant aussi la nécessité d'adaptation aux contraintes environnementales et sécuritaires : d'importants investissements doivent donc être effectués tant sur les parcs des aéronefs que sur les biens d'équipements au sol dans la plupart des fédérations aéronautiques.

Il est nécessaire d'effectuer de la remise aux normes en fonction des standards de sécurité et d'utilisation des terrains et des matériels.

Pour le Haut Niveau et les compétitions, il se rapproche aussi du futur plan sportif quadriennal. Le Comité Régional suit les animations et les organisations nationales animées par la Fédération.

Recherche de terrains de pratique pour aéromodélistes à Laval, Le Mans et Mayenne sont incontournables.

**Tous les projets présentés sont établis avec des chiffrages correspondants effectués en 2012... pour des périodes s'étalant jusqu'à 2020 voire plus : bien sûr, ils seront ré actualisables en fonction des fluctuations des cours de l'€ aux périodes d'exécution.**

-O-

## AEROMODELISME:

Presque tous les terrains d'utilisation ont été homologués, et le matériel qui va bien avec. Ce travail entrepris par le Comité Régional a déjà été énorme depuis 3 ans et 5 terrains sur 18 demeurent à présent à labelliser avec l'aide de la Fédération Française d'Aéromodélisme et de la Délégation Régionale de la DGAC.

### AMBITIONS D'ICI 2020

### BESOINS D'EQUIPEMENTS D'ICI 2020

**SITES ET LOCALISATIONS dispositions changements à prévoir** Installations et rénovations à réaliser aux nouvelles normes

#### 1/ PROJET installation LES AILES DU MAINE AEROMODELISME

**Le club LES AILES DU MAINE AEROMODELISME**, est situé aux abords du terrain de Le Mans-Arnage, existant sur les parkings de l'ACO (Automobile Club de l'Ouest) prêté par la CCI de la Sarthe sans convention, ni bail, ni loyer. Mais il comporte un gros inconvénient : il est constamment perturbé par l'emplacement d'une piste goudronnée située dans l'enceinte de l'un des parking ACO attenant à la fois au terrain d'aviation et au circuit de compétitions automobiles et multiples autres disciplines (24 Heurs du Mans Auto, Motos, Camions, Karting, etc...). Lors de chaque manifestation, on doit constater les importantes détériorations successives de la piste goudronnée d'aéromodélisme dues au non respect des lieux et des occupants qui y font des feux.

Ne voulant plus subir ces délabrements successifs, le club est décidé de partir vers des lieux plus calmes : il est donc à la recherche d'un terrain situé entre Moncé en Belin et Fyé, de manière à ce qu'il ne soit pas dans l'axe d'atterrissage et de décollage des avions de la piste de l'aéroport du Mans pour des raisons sécuritaires. Il faut donc envisager l'achat ou la location d'un terrain de 6 ha en zone verte ou agricole : coût 10 000 € + de l'aménagement d'une piste de 100 m x 10 m avec 3 choix :

- **Piste en enrobés, opération du sol, compactage et finition = coût 35 000 €** ou
- **Piste en gravier compacté 10/10 sur couche de préparation = coût 12 000 €** ou
- **Piste en herbe préparée, lissée et damée en gazon = coût 4 000 €**

+ **Aménagement table de préparation** des modèles pour les personnes à mobilité réduite : coût 600 €

+ Aménagement d'un accès depuis le parking voitures jusqu'à la table de préparation et piste d'envol pour les personnes à mobilité réduite : coût 13 000 €.

**SOIT UN TOTAL SUIVANT LA NATURE DE PISTE DE : 58 600 € ou 35 600 € ou 27 600 € TTC.** Ce club mérite une aide car il est très actif. Contact : Mr WORSEY Président du Club et Christian BOSSARD au 02 41 75 13 09, mail : [christian.bossard4@wanadoo.fr](mailto:christian.bossard4@wanadoo.fr)

#### 2 et 3 / PROJET installation pour Laval et Mayenne suivant la nature des pistes

- **Coûts globaux moyens :**
- **pour piste en herbe préparés : 27 600 €**
- **pour piste en enrobés : 35 600 €**
- **Piste en gravier compacté 58 700 € x 2 = 55 200 € ou 71 200 € ou 117 400 €**

	Piste en herbe préparée	piste en enrobés	en gravier compacté	Divers : table prépa + parking + hand
44				
49				
53	4 000 x 2 = 8 000	35 000 x 2 = 70 000	12 000 x 2 = 24 000	
72	4 000	35 000	12 000	13 600
85				
Total	12 000	105 000	36 000	13 600

**4/ Pour le terrain de Saint-Macaire en Mauges dans le 49**, il y a besoin pour la sécurité des pratiquants et des visiteurs : d'installer **une main courante** dont l'estimation financière approximative est de **3 000 € TTC**. Le Président Régional est aussi Président de cette association d'aéromodélisme du 49.

**5/ Reste le besoin de barnums de présentation** qui, manquent car il est coûteux et fastidieux d'aller chercher les 2 seuls existants du CRAM : 1 dans le 49 et l'autre dans le 44. **Restant donc à équiper le 53, le 72 et le 85**. Ces barnums de qualité supérieure pour une utilisation intensive mesurent 5m x 2,5 m et coûtent de 1 500 € à 1 600 € l'unité **soit 4 800 €**. Ils sont d'excellents vecteurs de communication pour les présentations en vol au public et intéresser les jeunes. Au niveau des licenciés, des compétitions, des acquisitions de matériel... Objectifs d'ici 2020 à la fois Fédé et Ligue et Départements

-O-

# AERONAUTIQUE

## AMBITIONS D'ICI 2020 *Nos Ambitions 2025 entraînent dès maintenant de nouveaux fonctionnements*

Que pourrait-on souhaiter et ambitionner pour la pratique de l'Aéronautique avion pour 2025 ? De multiples efforts demeurent à effectuer : tout d'abord dans le domaine de nos pratiques car *nous avons changé d'époque* et il faut encore plus mutualiser nos connaissances, nos efforts, nos moyens techniques et ressources humaines. La plus grande nécessité étant de **pouvoir rendre les Aéroclubs capables d'adapter leurs flottes aux goûts du jour.**

### 1/ Les Sites et Installations

- **A Saumur**, du temps où les difficultés réelles existaient pour l'avenir du terrain qui n'est plus mis en cause à présent, on a laissé se détériorer les équipements techniques au sol : notamment l'**ADF** (balise radioélectrique de navigation) et le balisage de piste la nuit (éclairage de la piste devenant accessible de nuit). Les accords initiaux conclus concernant **le terrain de Saumur** pour sauver la plateforme aéronautique apportent la nécessité de frais de construction importants à entreprendre sur l'activité parachutiste et une réorganisation.
- **Le Mans** a bénéficié d'agencements supplémentaires et de parkings avions agrandis pour les 24 heures du Mans.

Nantes qui pourrait bien déménager vers une autre plateforme aéronautique.

A l'horizon 2015 **d'importantes acquisitions immobilières seront à réaliser** avec le déménagement inéluctable de l'Aéroport de Nantes Atlantique vers Notre Dame des Landes : **les clubs ACLA (le + gros de la Région) et AIRBUS pourraient être probablement contraints de déménager à Ancenis... ou autre part... à Notre Dame des Landes ?** Voudra-t-on éviter de mélanger petits et gros avions pour la sécurité ? (ce qui entraînerait une baisse sensible des adhérents comme ce fût le cas à d'Angers-Avrillé à la nouvelle et belle plateforme d'Angers -Marcé voici + de 10 ans).

2/Nous devons savoir nous intégrer dans notre Aéroclub du 21<sup>ème</sup> siècle : savoir mutualiser nos dirigeants, nos flottes, nos instructeurs, nos structures, nos ressources humaines, nos financements, nos assurances, l'entretien de nos avions. Notre monde nouveau « a changé d'époque » : il devient prépondérant de savoir accueillir tous les publics : « du mordu au consommateur - zappeur » ! Les grands objectifs demeurent : **la mutualisation des moyens humains** (instructeurs, mécaniciens compétents), techniques (avions et matériels informatiques divers embarqués ou non).

3/ La création de notre ETR régionale est effectuée : elle permet de mieux s'inscrire dans le schéma/programme sportif national dont notre Directeur Technique FFA Loïc LOGEAIIS a lancé un plan de relance des sports aériens de type « du sport pour tous » à compter de 2012. Le but est de **garnir notre réserve de pilotes sportifs en recrutant des nouveaux pour préparer nos élites de demain.** Une décennie est nécessaire pour obtenir des résultats probants sportifs. Le changement est amorcé et le CRA s'est parfaitement impliqué dans ces actions : il organise cette année 6 championnats différents en pilotage de précision, en rallye aérien, en voltige.

**La progression de la pratique des sports aériens grâce à l'ETR** est nécessaire, elle demande des efforts de la part du bureau, avec les aides de la FFA, du Comité Régional, des partenaires régionaux, départementaux et locaux habituels.

### 4/ UNE FLOTTE D'AVIONS ECOLE ADAPTEE AUX CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES :

Conserver des standards performants environnementaux et économiques devient une nécessité primordiale. Or, il faut savoir que **notre parc composé de 98 avions ligériens ne contient que 15 avions de moins de 10 ans !... Un projet d'équipements composé de 12 avions d'instruction est vraiment incontournable** (coût du carburant avion 100LL : 2€32 du litre). Il y a va tout simplement de la pérennité de notre avenir ou pas. De plus, la FFA n'investit que sur les terrains à sauver : cependant elle aide les clubs par un prêt sans intérêts financiers. Enfin, de manière à savoir faire continuer de voler les appareils de conceptions plus anciennes, il devient nécessaire d'y effectuer des modifications portant sur l'environnement ou sur le changement de moteurs : comment ?

- Pour l'environnement, savoir équiper les avions déjà existants en silencieux beaucoup mieux adaptés, plus performants en sonorité abaissée.
- Effectuer le renouvellement d'anciennes hélices par des nouvelles en tripales ou quadri pales beaucoup moins bruyantes, mieux rentable en rendement dynamique et plus performantes.
- Changer de moteurs sur certains avions pour des groupes plus modernes (moins bruyants, plus silencieux) si les contraintes techniques le permettent.
- Le projet a été initialement débattu en compagnie de notre DTN FFA : Loïc LOGEAIS voici 2 ans avec la Région.
- Le point le + important déjà évoqué est le vieillissement très important de l'ensemble du parc avion inadapté aux  
Synthèse concernant le parc
- conditions d'exploitations environnementales, aux coûts prohibitifs du carburant 100LL avion (2,30€ du litre !!!!),
- aux structures mêmes des nouveaux avions mieux profilés (meilleur CX = Conso - élevées), + légers et résistants, beaucoup + silencieux, s'intégrant parfaitement aux nouvelles tendances, équipés d'hélices tripales plus silencieuses.

#### FORTES DIMINUTIONS DE NUISANCES DE COÛTS et PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ACCRUES

A l'époque, voici 2 ans, sur une flotte de 88 avions, 41 d'entre eux dataient de 20 ans à + de 50 ans. Depuis, les statistiques ont évolué dans le mauvais sens car sur une flotte de 88 avions, on en dénombre à présent 59. On voit bien la tendance. Ce ratio ne peut que continuer d'augmenter par le fossé qui se creuse entre les coûts des avions et les réelles possibilités financières des clubs qui s'alourdissent journallement

SITUATION DU PARC ET DE LA FLOTTE AVIONS DU CRA 18						
TYPES Avions	De 50 ans et +	30 ans à 40 ans	20 ans à 30 ans	10 ans à 20 ans	moins 10 ans	TOTAL
Cessna 150/152	1	3	1			5
Cessna 172	1	4		1		6
Cap 10			1	1		2
Diamond DA20				2		2
Diamond DA40				2	2	4
DR 300/400		17	10	12	4	33
DYNAERO MCR					2	2
Divers	4	1	2		1	8
Grob 115			1			1
Jabiru 400					1	1
Jodel (ts types)		2				2
Lion-Lionceau					1	1
MCR 2 à 4 places					2	2
Piper J3	trois					3
Piper : les PA	2	2		4		8
RF 6 Fournier		un				1
Socata TB10/20			1	2		3
Stampe	2					2
SR20/SR22					2	2
<b>TOTAUX</b>	<b>13</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>98</b>

30/35% utilisation en instruction  
50% utilisation en instruction  
75% utilisation en instruction

AVIONS 4 PL	39	
AVIONS 2+2	25	
AVIONS 2 PL	34	
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	dont 50 avions jusqu'à 120CV

**Le point le plus important touche au parc avions à moderniser avec des investissements lourds entre 125 000 et 155 000 € par appareil 2 places orientés majoritairement à l'école.**

On peut être dans la réalité en exposant un projet d'investissement minimum nécessaire pour les clubs présentant une activité notoire et une possibilité d'autofinancement solide : **ils sont au nombre de 12 soit un investissement moyen se situant à 150 000 € x 12 = 1 800 000 €.**

Les capacités financières peuvent être définies car ces clubs bénéficient par le FFA d'un prêt de 30 000 € à taux zéro remboursable sur une durée de 5 ans. Il y va à court terme de l'avenir de notre aviation (la seconde mondiale), de nos activités sportives, de la formation des jeunes (325 par an au BIA dont 285 s'inscrivent en clubs, passent leurs brevets, 12 % en font leur profession pilotes, instructeurs, ingénieurs concepteurs d'avions, contrôleurs aériens, météorologues, etc.

Nos terrains sont des remparts protecteurs des pollutions sonores, des paysages et représentent un réel poumon vert aux abords de nos cités qui préservent la nature des périphéries des villes face aux appétits gargantuesques immobiliers.

**4/Posséder une flotte d'avions complètement modifiée avec des appareils plus légers, qui deviennent silencieux, qui ne polluent plus, qui sont mieux profilés et qui consomment très peu (carburant, hydrogène ou électricité).** Pour l'heure, on est toujours aux énergies fossiles et les nouveaux appareils savent déjà économiser – 30 à 40 % de carburant à l'heure de vol mais leurs coûts d'achat sont encore trop importants et indigestes pour la plupart des aéroclubs : il s'agit bien là de notre avenir qui est en jeu et on a besoin de renouveau dans nos flottes : **nous ne comptons que 6% d'avions modernes en Pays de la Loire.**

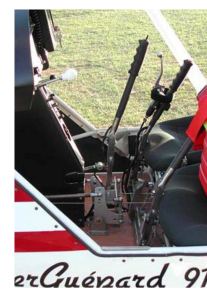
**Le coût du carburant spécifique avion appelé 100LL dont le degré d'octane est très supérieur à la moyenne normale utilisée en automobile est de 2,28 € du litre de 100LL à compter du 28/04/2012.**

**6/Améliorer les 85% d'avions anciens de plus de 10 ans qui composent la flotte** en les équipant de matériels adaptables perfectionnés améliorant l'environnement : grâce à l'adjonction de silencieux d'échappement et d'hélices tri ou quadri pales, l'échange de moteurs anciens bruyants qui ne sont plus aux standards de nos concommations actuelles pour des plus performants.

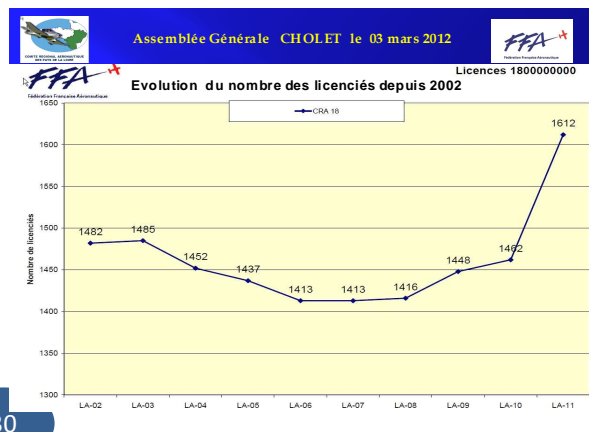
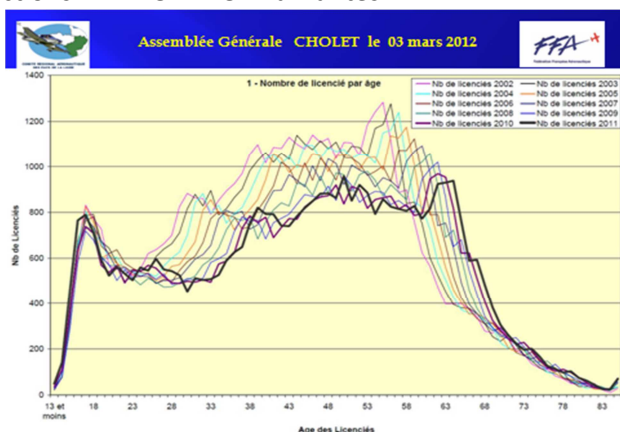
**7/ Permettre le développement de la pratique aéronautique aux personnes en situation d'handicap.**

Suite à nos actions communes portant sur l'accession par les clubs, de potences de chargement de pilotes handicapés, puis de baptêmes de l'air organisés pour cette population spécifique, on a élargi les actions et débuté un nouvel objectif dans l'Aéroclub de Saint-Nazaire où les pilotes handicapés pratiquent du statut d'élèves-pilotes à pilote confirmés sur un appareil moderne, doté d'équipement spécifique pour le pilotage par des handicapés. Une seconde opération débute à Cholet dans l'Aéroclub « L'Aérienne du Choletais » avec la construction d'un appareil moderne MCR4S en milieu scolaire par des jeunes, équipé de « malonnier » pour une utilisation ciblée aussi pour des personnes handicapées.

Un autre projet pourrait voir le jour à Angers. Le CRA se fixe un autre objectif dans l'est de la Région (dans le 72 ou le 53). Les pilotes handicapés n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour pouvoir venir apprendre à piloter dans un aéroclub : l'expérience Saint-Nazairienne le prouve. Ainsi la région serait parfaitement pourvue pour cette population spécifique.



**8/ CONTINUER DES EFFORTS POUR LES PUBLICS DEFAVORISES** Par cela, donner plus de moyens réactifs et financiers aux actions « ENVOLE-TOI » à Nantes.



## **NOS BESOINS D'EQUIPEMENTS D'ICI 2020**

A Nantes- Atlantique, **LE RISQUE DE DEMENAGEMENT DES DEUX AEROCLUBS** de Bouguenais vers Saint-Jacques de La Lande ou Ancenis : ACLA (Aéroclub de Loire Atlantique), le plus gros de la Région, et l'Aéroclub AIRBUS Nantes sont **quasi incontournable** car l'Aviation Générale devrait être déménagée à Ancenis y comprise les aéroclubs : donc existence d'1 besoin de locaux nécessaire : salle de formation, bureaux, salle de convivialité, salle de réunion, emplacement simulateur, hangars avions et atelier de réparation et unité d'entretien avions). Pour l'heure, le déménagement à Notre Dame des Landes est prohibé face à une opposition de la DGAC à accepter un mélange de petits et de très gros porteurs pour des raisons évidents de sécurité aéronautique. La suite ?

**Coûts très élevés prévisibles : environ 1 000 000 €.**

Nous avons aussi évoqué plus haut **la nécessité de renouvellement du parc d'avions anciens pour des + modernes**, de type bi-places réservés à l'instruction, modernes, + silencieux, + économiques, + soucieux des règles de l'environnement, moins polluants. Exemples : DIAMOND DV20 KATANA, LIONCEAU, MCR 4S, AERO AT3, WT9 DYNAMIC ,TECNAM P2008. Dans un 1<sup>er</sup> temps, il d'agit de la fourniture de 12 avions à affecter dans les structures les plus favorisées pécuniairement à raison de 150 000 € environ par appareil, **soit un total de 1 800 000 €.** Sont concernés les Aéroclubs suivants :

- Dans le 44 : Nantes ACLA, AIRBUS, La BAULE, ANCENIS.
- Dans le 49 : Angers Marcé, Cholet, Saumur.
- Dans le 56 : Laval.
- Dans le 72 : Le Mans.
- Dans le 85 : La Roche sur Yon, Ile d'Yeu, Château d'Olonne.



Nous avons aussi évoqué + haut **la nécessité de renouvellement du parc d'avions anciens pour des + modernes**, de type bi-places réservés à l'instruction, modernes, + silencieux, + économiques, + soucieux des règles de l'environnement, moins polluants. Exemples : DIAMOND DV20 KATANA, LIONCEAU, MCR 4S, AERO AT3, WT9 DYNAMIC ,TECNAM P2008. Dans un 1<sup>er</sup> temps, il d'agit de la fourniture de 12 avions à affecter dans les structures les plus favorisées pécuniairement à raison de 150 000 € environ par appareil, **soit un total de 1 800 000 €.** Sont concernés les Aéroclubs suivants :

- Dans le 44 : Nantes ACLA, AIRBUS, La BAULE, ANCENIS.
- Dans le 49 : Angers Marcé, Cholet, Saumur.
- Dans le 56 : Laval.
- Dans le 72 : Le Mans.
- Dans le 85 : La Roche sur Yon, Ile d'Yeu, Château d'Olonne.



**Diamond KATANA    APM LIONCEAU    TECNAM**

## **LES AIDES AUX FINANCEMENTS DE NOUVEAUX SILENCIEUX, HELICES TRI ET QUADRI PALES, NOUVEAUX MOTEURS**

Les coûts liés à cette amélioration notoire environnementale sont très importants. Il convient de calculer les frais de remise en conformité environnementale concernant les appareils de générations anciennes (de plus de 10 ans) auxquels doivent être ajoutés des hélices tri pales ou quadri pales suivant les modèles et des silencieux d'échappement qui permettront à terme une non interdiction de vol quand la législation environnementale deviendra plus contraignante. Les catégories d'avions en parc et les disponibilités financières de la plupart des Aéroclubs ne leur permettront pas d'investir dans des appareils neufs.

Ce qui entraîne la tenue du tableau qui suit et son explication technique :

COÛTS MOYENS FOURNITURE ET POSE DE SILENCIEUX ECHAPPEMENT POUR AVIONS LEGRS				
CATEGORIES	Pièces	MO	x avions estimés	Coûts
Catégorie avions légers de 100 à 120 ch : exemple Cessna 152	4 184	500	x 24	100 416 €
Catégorie avions légers de 140 à 180 ch : exemple DR 400 140B	7 132	500	x 31	221 092 €
Catégorie avions légers de 200 ch et + : exemple Cessna 206	4 800	500	x 13	62 400 €
<b>TOTAUX</b>				<b>383 908 €</b>

**383 908 € TTC** : tel est le coût global de fourniture pour l'ensemble de la flotte avions de la Région des Pays de la Loire en silencieux d'échappements qui seront très difficilement renouvelés pour d'autres avions de conceptions modernes, neufs ou très récents (de moins de 10 ans).

**Avec les instaurations probables de nouveaux carburants, de nombreuses modifications d'avitaillement** seront à prévoir d'ici 4 ans sur de nombreux terrains : les coûts sont fréquemment à la charge des propriétaires des terrains mais les plus petits aéroclubs seront confrontés plus que de raisons à des difficultés d'investissements financiers lourds. **La Flèche est déjà dans ce cas avec des équipements dégradés.**

-O-

## AEROSTATION

**AMBITIONS D'ICI 2020** Une amélioration en matière de nombre de machines, de potentiels de pilotes est inscrite dans les objectifs de l'activité de notre région. Il y a aussi nécessité d'organiser de nouvelles formations de techniciens dans l'entretien et de pilotes confirmés pour continuer une activité satisfaisante en progression.

**LES SITES ET LOCALISATIONS :** A la lecture des cartes d'implantation, il semble nécessaire à pratiquer un développement actif de l'activité sur les départements du 53 et du 85. Il demeure donc nécessaire de procéder à une instruction qui permettra l'existence de plus d'équipes sportives inscrites à former et à s'entraîner au sein des divers championnats organisés et développer ainsi le niveau sportif au sein de la Région.

### **BESOINS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS D'ICI 2020**

#### **LES INSTALLATIONS**

Il s'agit bien là d'une nécessité pour des raisons primordiales de sécurité aérienne.

#### **PROJET INVESTISSEMENT HANGAR 100M2**

Il y a nécessité à cet investissement pour l'obtention d'un **hangar de 100M2** utile au stockage de 6 montgolfières « dans l'idéal » ! + la présence nécessaire d'un atelier d'entretien du matériel. + Il existe fréquemment de la couture à opérer sur les voilures et il existe beaucoup d'utilisations de tissus, de sangles diverses, etc...

Le lieu idéal serait sur l'aérodrome d'ANCENIS car ce serait situé relativement près de Nantes pour effectuer des décollages matinaux indispensables en montgolfière pour des raisons météorologiques. Ancenis serait l'endroit idéal pour y effectuer des décollages simultanés à partir de plusieurs montgolfières. L'intérêt de cette plateforme est lié au fait essentiel de pouvoir permettre en parallèle une école pédagogique avec salle de cours axée plus particulièrement aux nombreux jeunes de la région d'Ancenis et même pourquoi pas élargie. **Coût 281 786 € TTC**

Renseignements complémentaires : Philippe LUSLEY Président Régional Tél : 02 40 05 19 56 [CieldeLoire@free.fr](mailto:CieldeLoire@free.fr) + Sophie RAULT Tél : 02 28 00 24 80 et 02 28 00 24 69 [sophie.rault@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sophie.rault@aviation-civile.gouv.fr)

-O-



# **PARACHUTISME**

## **AMBITIONS D'ICI 2020 :**

Une nécessité primordiale pour progresser est de développer plus d'accueil, plus de formation, plus de compétitions, plus de haut niveau, soigner l'entretien du matériel et acquérir de meilleures performances techniques (parachutes, treuils, avions), promouvoir plus de jeunes. Disposition de 4 terrains paras sur 4 aérodromes.

## **BESOINS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS D'ICI 2020 :**

Ils passeront en priorité par des équipements adaptés sur les 3 principaux pôles avec des infrastructures adaptées, modernes, privilégiant un excellent accueil / de l'hébergement et de la restauration.

Pour se faire, **Un 1<sup>er</sup> pôle d'activité à Saumur** : un important projet a voulu voir le jour en voulant utiliser les anciens bâtiments de l'ALAT (Aviation Légère de l'armée de Terre ) déjà installés depuis nombre d'années accord avec la Mairie. La réalité financière contraignante (importante plateforme nationale comprenant un complexe immobilier important assurant la formation des hauts niveaux de compétitions jusqu'aux championnats du monde dans les diverses disciplines parachutistes). Nous devons nous orienter vers d'autres solutions qui nous semblent moins coûteuses en accord avec la Fédération de Parachutisme. Il s'agirait donc de réutiliser l'existant en évitant le déménagement du sud vers le nord du terrain et permettant des économies importantes puisque la somme totale se situerait dans l'ordre de 400 000 € environ au lieu du projet initial (ci-joint au dossier) d'un coût de 700 000 € .

**Centre Régional de parachutisme Sportif – Projet d'Extension et restructuration d'un centre école de parachutisme sportif -Aérodrome de Terrefort - Saumur 49 - coût : 329 000 € TTC**



Le projet initial tient cependant compte des agencements utiles à posséder pour être bien en phase avec les besoins nouveaux et actuels tous demandés pour l'heure et à présent.

**Un 2<sup>ème</sup> pôle d'activité : LAVAL** est en pleine mouvance et profite d'une augmentation d'activité. Il vient d'être équipé d'un nouveau **Cessna 206 Soloy** : un avion qui est plus puissant, emportant plus de parachutiste, atteignant plus rapidement ses hauteurs de largage : assez rapidement, cette école en évolution, aura elle aussi des besoins structuraux au sol concernant l'hébergement et la restauration qui doivent se dérouler sous des conditions non obsolètes en bonne concordance avec les règles d'hygiène européennes imposées. Aucun dossier n'est effectué pour l'instant concernant ces importants investissements mais il est probable qu'on atteindra des coûts variant entre 300 000 à 400 000 €, et ce sera probablement assez rapidement. Pour 2013, LAVAL va demander à la fédération française de parachutisme d'être une structure associée de niveau 3 dans le cadre du « parcours d'excellence sportive » pour l'ascensionnel au niveau national.

**Le 3<sup>ème</sup> pôle d'activité à La Roche sur Yon** qui est en phase de redémarrage depuis 2 ans après avoir déposé le bilan il y a une dizaine d'années. Après avoir tenté l'aventure indépendamment de la fédération française de parachutisme, le centre école dispose maintenant de l'appui de la fédération pour donner un cadre pour sa croissance. Ce centre école

dispose de bonnes infrastructures pour l'enseignement du parachutisme, il faut une mise aux normes concernant les hébergements.

De plus, il manque un bon avion largueur performant pour attirer des parachutistes confirmés qui n'hésitent pas à faire plusieurs centaines de kilomètres pour sauter d'un PILATUS ou d'un Cessna 206 « Soloy ».

Enfin il reste à financer le besoin d'acquisition d'un treuil régional utile pour tous les terrains et notamment les jours de manifestations spécifiques.

## **VOL LIBRE**

### **AMBITIONS D'ICI 2020 :**

Il s'agit ici d'un sport très individualiste et il faut absolument mieux fidéliser les adhérents tant pour limiter un « Turn – over » devenu trop important d'années en années, que pour développer plus de sécurité en assurant de bien meilleures formations : beaucoup plus de pilotes doivent donc s'intégrer dans nos clubs.

Dans le domaine de la sécurité du matériel, le Comité Régional doit disposer d'installations destinées à stocker du matériel dans des conditions satisfaisantes sécuritaires, effectuer l'entretien du matériel, disposer d'une salle de réunions et d'un bureau pour avoir la possibilité d'y organiser des stages réservés à tous les pratiquants. En certains lieux, le Comité doit entretenir les abords et les chemins, il doit installer de la signalisation pour protéger certains sites de vol afin de les conserver. Sur 18 terrains, seuls 5 sont disposés sur des aérodromes ouverts à la CAP.

### **PROJETS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS D'ICI 2020**

1/ **La Ligue de Vol libre a besoin** pour son bon fonctionnement d'un **lieu d'entrepôt destiné à stocker son matériel** : ce local est inexistant à l'heure actuelle et il représente un handicap important car les pratiquants sont obligés fréquemment de stocker leur matériel dans des conditions souvent inadéquates tant pour la conservation en bon état du matériel que pour la sécurité des utilisateurs.

A ce local, **un deuxième besoin** se fait jour : **un bureau** devient indispensable où l'entretien du matériel peut être effectué et où les réunions peuvent être organisées. L'implantation idéale serait voisine des deux localisations principales en activité : c'est-à-dire soit dans le 44, soit dans le 85. Il est encore un peu tôt pour définir l'endroit choisi mais c'est d'une véritable nécessité qu'il s'agit. Les diverses démarches effectuées ressortent que le coût global moyen d'une telle installation sous forme de chalet ou de hangar paraît adaptée. **Ce projet avoisinerait les 18 000 à 20 000 €.**

2/ Projet d'Equipement d'un **CHALET EN BOIS pour le Club local de Vol Libre (cerf-volant) « Les Toiles du Vent »** situé sur le terrain voué aux Sports de la Mairie de Coulaines qui leur a donné une partie de cette aire sportive pour : la constitution d'une aire d'entraînement et l'aménagement de ce chalet contenant : un bureau, une salle de formation, une atelier de machines à coudre pour les cerfs-volants. Ce club envisage par ailleurs avec la Mairie de Coulaines une activité spécialisée pour les jeunes des écoles et les handicapés.

Les coûts prévisibles sont de 16 146 € pour la fourniture du chalet (électricité, plomberie, gouttières, fondations non compris + 1 448 € pour les machines à coudre + 961 € de mobilier intérieur et bureau. **Ce projet avoisine un total de 20 000 € TTC.** Devis dossier joint.

(Siège de l'Association : 61 Rue Armand Saffray 72000 LE MANS.Contact tél : 06 75 81 68 44.

3/ **Terrain à Chargé** : il y existe la nécessité d'investir dans **l'aménagement et la réfection d'un chemin** mitoyen avec une grande surface voisine, d'y **installer des panneaux indicateurs** et de **prévoir cet investissement avec la Mairie** pour conserver absolument le plus beau site du 49 pour le vol libre et l'ULM doté d'une piste de 1 700 mètres de long disponible.



Chaque club de la région peut former des jeunes au niveau compétition. Ils participent ensuite à des championnats régionaux, inter - régionaux et au Championnat de France jeunes pilotes. Le classement à ces compétitions leur permet ensuite d'accéder au statut d'espoirs fédéraux ou de sportifs de haut niveau. Ils sont alors conviés à des stages au CNVV (centre national de vol à voile) encadrés par l'entraîneur national. Les meilleurs éléments peuvent intégrer l'équipe de France.

## **LES BESOINS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS D'ICI 2020**

**Des bâtiments utilisés « Obsolètes », à construire, reconstruire, à améliorer :**

- Besoin à **l'Aéroclub de la Mayenne à Laval (53)** : réaménager avec utilisation d'un ancien bâtiment. Consiste en un démontage des hangars de la caserne Ferrié et qu'ils puissent être remontés à côté du hangar actuel planeurs situé dans l'enceinte de l'aérodrome et où le club se trouve très et trop à l'étroit, profitant de la présence de 2 autres clubs de vol à voile qui se joindraient à ce club initial (ACM et Ecole de Vol à Voile de la Mayenne). L'aéroport de Laval n'est pas opposé à ce projet d'implantation. Le Président du RSA (Fédération des Collectionneurs et Constructeurs d'aéronefs) étudie l'affectation d'une subvention à cette opération. Les **coûts sont estimés à 250 000 €**.
- **Un nouveau bâtiment à construire à Mézangers (53)** : le siège est basé à Mayenne pour l'installation théorique devenant définitive sur une plateforme éligible en aéronautique à Mézangers en 2012. Le projet n'est donc pour l'heure qu'estimatif pour les 3 ans à venir. Il sera question d'une activité école et loisirs planeurs sur le nord de la Mayenne. Bande de terrain en location et installation d'un Mobil Home maintenant pour 5 à 8 000 € dans un 1<sup>er</sup> temps, ensuite, sous 3 à 4 ans, il existera un besoin d'aménagements plus conséquents et d'électricité pour **un coût total estimé à 120 000 €**.
- **Un nouveau bâtiment à construire : projet de développement du club LES AILES DU MAINE PLANEURS au Mans (72)** : les locaux sont délabrés, tant la salle de formation située à l'opposé du terrain, que l'atelier aussi éloigné du même côté ouest, que les bureaux (locaux préfabriqués bourrés d'amiante) que le hangar planeurs à l'extrême est du terrain. Un besoin de d'aménagement supplémentaire de parkings est nécessaire est incontournable, accueillant une trentaine de véhicules et un portail sécurisé avec digicode. Les partenaires sont le Syndicat Mixte des 24 Heures du Mans (propriétaire), le Conseil Général de la Sarthe et la Région des Pays de la Loire.  
**Le coût total est estimé au moins à 300 00 €.** *Les discussions débutent avec les partenaires.*
- **Une infrastructure à renouveler complètement à Saint-Georges de Montaigu (85)**. Etat vétuste, touché par la corrosion, rustique et délabré (hors des normes actuelles sanitaires). Atelier, sanitaires, club house, station d'avitaillement, réfection électrique : **budget de 80 000 €**.

**Moins plausible car c'est du matériel et pas des installations en dur** : ceci concerne le Comité Régional de Vol à Voile qui a besoin simultanément de :

- **Un simulateur adaptable dans tous les planeurs** : 5 000 € en matériel et 1 500 € en informatique = **coût 7 000€**
- **Un treuil** utilisable dans toute la région, sans redresseur : **coût 100 000 €**
- **Achat de 40 transpondeurs** pour équiper les planeurs car le ciel européen nous obligera peu à peu à les installer obligatoirement dans les zones utilisées appelées CTR (Zone de contrôle d'aérodrome ou d'aéroport) et TMA (région de contrôle terminale) qui se multiplient partout. Coût d'1 transpondeur « Beaker » est de 3 000 € sur un parc total d'environ 80 planeurs, il faudra en compter la moitié qui effectuera « de la campagne » et de l'instruction en bi-places

(pour apprendre l'utilisation de ce transpondeur en vol aux pilotes et aux élèves). C'est incontournable car cela fait partie du « futur code de l'air ».

**Coût : 3 000 € x 40 = 120 000 €.**

- **Renseignements :** Didier PIVETEAU 06 73 15 71 72 + 02 51 07 49 47 [piveteauvav@orange.fr](mailto:piveteauvav@orange.fr) + Pascale VUARQUEAUX 06 62 03 39 25 + 02 51 83 06 75 [pabervqx@sfr.fr](mailto:pabervqx@sfr.fr).

## **ULM (Ultra Léger Motorisé)**

### **AMBITIONS ET BESOINS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS D'ICI 2020**

Continuer à développer l'activité ULM en Pays de la Loire.

Principalement encourager les femmes et les jeunes par des actions spécifiques.

Sécuriser et bien entretenir le matériel volant.

Effectuer des formations.

### **LES SITES ET LES LOCALISATIONS LES INSTALLATIONS ET RENOVATIONS POUR REMISE AUX NORMES**

Les propriétaires des bases ULM, que ce soit des privés ou des clubs, ne bénéficient d'aucune subvention ni d'aide financière. Ils assument et payent leur loisir. C'est assez remarquable si l'on se compare aux autres disciplines aéronautiques.

Néanmoins, **la construction prochaine de l'aéroport international de Notre Dame des Landes va provoquer l'expulsion du club Les Nez au Vent qui est basé sur le terrain d'Héric.**

En effet, ce terrain, bien que situé en dehors de la zone impactée par l'aéroport, ne pourra rester sur son terrain car il se trouvera obligatoirement dans la zone aérienne qui ceinture tout aéroport et qu'on appelle CTR. Cette zone est contrôlée et de ce fait interdite aux ULM. On ne voit rien à redire là-dessus car il n'est pas concevable d'aller se balader au milieu des Airbus, Boeing ou autre liner.

Par contre, **il est parfaitement intolérable de rayer de la carte purement et simplement une base ULM qui vient de fêter ses 20 ans, qui a une quarantaine de licenciés et qui fait découvrir le vol en ULM à 2 ou 300 personnes par an.**

On n'hésite pas à acheter les maisons des riverains qui se trouvent dans la zone de bruit, alors il serait normal d'aider ce club à trouver un autre terrain et surtout à lui faciliter l'obtention des autorisations nécessaires à la création d'une nouvelle base.

Ces démarches ne coûtent rien, mais à minima il serait indispensable de **financer un nouveau hangar**, car sans hangar, pas de vol ULM possible et actuellement il y a une quinzaine de machines de stationnées.

A titre d'exemple, lorsqu'on a voulu expulser les planeurs de l'aéroport de Rennes-St Jacques, on n'a pas hésité à acheter l'aérodrome privé de Saint Sulpice des Landes, on l'a agrandi et on a construit de magnifiques hangars et tout ça exclusivement réservé aux planeurs, les ULM et les avions y sont interdits.

**Acquisition par le Comité Régional d'un nouveau hangar de stockage** des ULM, du matériel avec des salles pour les interventions mécaniques, les réunions, les stages de formations + un bureau.

Acquisition d'un hangar à l'attention de l'Aéroclub basé à Eric pour cause de déménagement obligatoire pour Notre Dame des Landes.

## RECAPITULATIF DES BESOINS EN EQUIPEMENTS D'ICI 2020 POUR LES SPORTS AERIENS

PROJET DES SCHEMAS DE COHERENCE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS			
DISCIPLINES	LIEUX	PROJETS	COÛTS
Aéromodélisme	Le Mans	Installations Aile du Maine aéromodélisme	58600
Aéromodélisme	Laval	Installation : piste, accès, parking, locaux	58600
Aéromodélisme	Mayenne	Installation : piste, accès, parking, locaux	58600
Aéromodélisme	Dpts 53, 72, 85	3 Barnums présentation	4800
Aéromodélisme	StMacaire en M	Main courante	3000
Aéronautique	Nantes	Déménagements des 2 clubs de Nantes	1000000
Aéronautique	Région	Modernisation de la flotte (12 avions)	1800000
Aéronautique	Région	Amélioration environnement flotte (68 silencieux avions)	383908
Parachutisme	Saumur	Agencements Pôle Sportif	328979
Parachutisme	Laval	Agencements Pôle Sportif	300000
Parachutisme	La Roche/Yon	Agencements Pôle Sportif	200000
Vol à voile	Laval	Club house, bureau, atelier, salle réunion	250000
Vol à voile	Mayenne	Club house, bureau, atelier, salle réunion	120000
Vol à voile	Le Mans	Club house, bureau, atelier, salle réunion	300000
Vol à voile	St Geo Montaigu	Club house, bureau, atelier, salle réunion	80000
Vol à voile	Région	Simulateur	7000
Vol à voile	Région	Treuil	100000
Vol à voile	Région	40 Transpondeurs	120000
Vol Libre	Région	Entrepôts, bureau, entretien	20000
Vol Libre	Le Mans	Chalet bois et matériel Le Mans	20000
Vol Libre	Charcé +	Réfection chemin + panneaux + main courante	8000
ULM	Héric	Déménagement Club d'Héric	200000
ULM	Région	Hangar stochake 5 ULM + matériel + bureau	200000
<b>TOTAUX</b>			<b>5 903 273</b>

**ATTENTION :** Les devis correspondant à ces prix ont été élaborés en 2012, il conviendra d'effectuer les recadrages financiers nécessaires puisque ces projets couvrent la période 2012 à 2020.

CE DOSSIER PRESENT EST LE RESULTAT D'UNE PROFONDE REFLEXION DU COMITE TECHNIQUE DES « SCHEMAS DE DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS » DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE, AUSSI DOIT-IL ETRE RELAYE A TOUTES LES COLLECTIVITES DEPARTEMENTALES, LOCALES ET SPORTIVES.

# ANNEXES

## LES CONTACTS ET LES REFERENTS PAR DISCIPLINE

### Les Ligues du Conseil Régional Interfédéral des Sports Aériens



#### COMITÉ RÉGIONAL D'AÉROMODÉLISME DES PAYS DE LA LOIRE

Président : Christian BOSSARD

Tél : 02 41 75 13 09

Mail : [christian.bossard4@wanadoo.fr](mailto:christian.bossard4@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.ffam.asso.fr/cram17.pays-de-loire>



Comité Régional Aéronautiques Pays de la Loire

#### COMITÉ RÉGIONAL D'AÉRONAUTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE

Président : Jean François ROYER

Mobile : 06 26 13 61 53

Fax : 02 43 28 03 18

Mail : [poirierroyer@free.fr](mailto:poirierroyer@free.fr)

Site Internet : <http://www.crapl.fr/>



#### COMITÉ RÉGIONAL DE PARACHUTISME DES PAYS DE LA LOIRE

Président : Jean-Marc CAMUS

Tél : 02 40 09 76 83

Mail : [ligue-parachutisme.pays-loire@wanadoo.fr](mailto:ligue-parachutisme.pays-loire@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://club.sportsregions.fr/para-pays-loire>



#### COMITÉ RÉGIONAL D'AÉROSTATION DES PAYS DE LA LOIRE – CIEL DE LOIRE

Président : Philippe LUSLEY

Tél : 06 30 49 18 05 - 02 40 05 19 56

Mail : [CielDeLoire@free.fr](mailto:CielDeLoire@free.fr)

Site Internet : <http://www.CielDeLoire.com>



#### COMITÉ RÉGIONAL ULM DES PAYS DE LA LOIRE

Président : Jean-Yves ROBERT

Tél : 02 40 40 09 79 - 06 60 29 29 74

Mail : [ulmpaysdelaloire@gmail.com](mailto:ulmpaysdelaloire@gmail.com)

Site Internet : <http://www.ulmpaysdelaloire.fr/>



#### COMITÉ RÉGIONAL DE VOL A VOILE DES PAYS DE LA LOIRE

Président : Didier PIVETEAU

Tél : 06 81 18 52 09

Mail : [piveteau.bed@free.fr](mailto:piveteau.bed@free.fr)

Site Internet : <http://www.planeur-paysdelaloire.fr>



#### LIGUE RÉGIONALE DE VOL LIBRE DES PAYS DE LA LOIRE

Président : Yves HOUALET

Tél : 02 41 37 82 14

Mail : [yves.houalet@orange.fr](mailto:yves.houalet@orange.fr)

Site Internet : <http://liguevollibrepaysdeloire.wifeo.com>

# COMPOSITION DU CRISA DES PAYS DE LA LOIRE

## ORGANISATION DU CONSEIL REGIONAL INTERFEDERAL SPORTIF AERONAUTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE

7 LIGUES ET COMITES REGIONAUX REGROUPES EN UN CRISA AU SEIN DU COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DES PAYS DE LA LOIRE AFIN D'HARMONISER LEUR DEVELOPPEMENT ET DE REALISER UN SCHEMA AERIEN REGIONAL

Président : Jean-François ROYER 60 Rue Constant Drouault 72000 LE MANS Tél : 06 26 13 61 53 + 02 43 28 03 18 Email : [poirierroyer@free.fr](mailto:poirierroyer@free.fr)

### Conseil Départemental Interfédéral Sportif Aéronautique de la Mayenne

Président Michel FONTAINE

114 Rue Alfred de Vigny 53000 LAVAL

Tél : 02 43 56 77 60 + 06 08 22 51 29

[michelfontaine@wanadoo.fr](mailto:michelfontaine@wanadoo.fr)

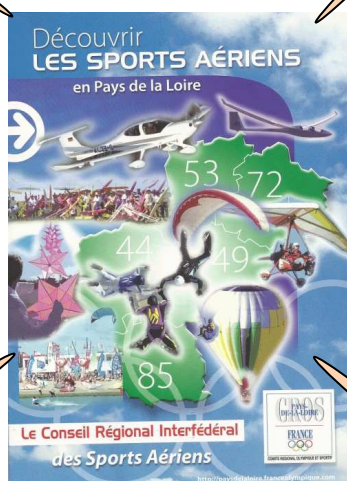
### Conseil Départemental Interfédéral Sportif Aéronautique de la Sarthe

Président Daniel CABARET

La Sonnette 72650 LA BAZOGE

Tél : 02 43 25 40 68 + 06 80 60 52 62

[dcabaret@wanadoo.fr](mailto:dcabaret@wanadoo.fr)



### Conseil Régional Interfédéral Sportif Aéronautique de la Loire Atlantique

Président Patrice TENDRON

N°10 Allée Georges Rolland 44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : 02 44 07 18 39 + 06 73 97 27 09 + [tendron.patrice@neuf.fr](mailto:tendron.patrice@neuf.fr)

### Conseil Régional Interfédéral Sportif Aéronautique du Maine et Loire

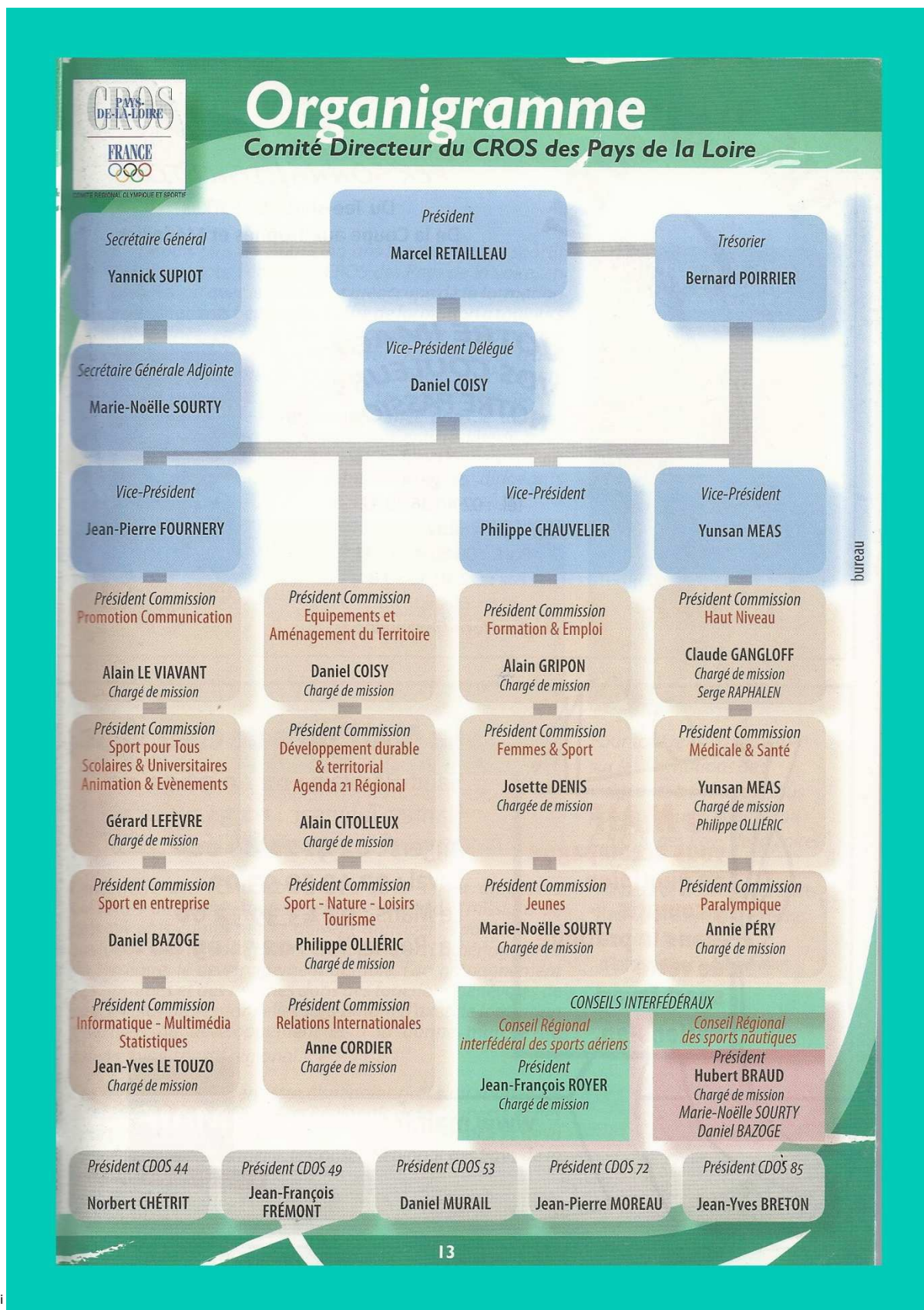
Président Jean-Louis DELUGEAU

6 Impasse du Bois du Lys 49230 SAINT SATURNIN SUR LOIRE

Tél : 02 51 54 65 93 + 06 80 35 87 92 + [jeanlouis.delugeau@compo.fr](mailto:jeanlouis.delugeau@compo.fr)

**NB : La constitution du 5<sup>ème</sup> Conseil Départemental Interfédéral Sportif Aéronautique est prévue d'ici fin 2012 : c'est une nécessité pour que l'interfédéral fonctionne parfaitement dans le 85**





CRISA = cadre vert en bas de l'organigramme du CROS ci-dessus

## LEXIQUE

**ACLA** : Aéroclub de Loire Atlantique  
**ALAT** : Aviation Légère de l'armée de Terre  
**Avitaillement** : ravitaillement en carburant d'un avion  
**BIA** : Brevet Initiation Aéronautique  
**BREVET DE BASE : le BB** autorise le pilote à voler seul à bord dans un rayon de 30 km de l'aérodrome.  
**CAEA** : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique  
**CAP** : Circulation Aérienne Publique  
**CDA** : Comité Départemental Aéronautique  
**CRA 18** : Comité Régional Aéronautique des Pays de la Loire  
**CCRAGALS** : Comité Consultatif Régional de l'Aviation Générale et de l'Aviation Légère et Sportive  
**CDISA** : Conseil Départemental Interfédéral Sportif Aéronautique  
**CIRAS** : Comité d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatiale  
**CRISA** : Conseil Régional Interfédéral Sportif Aéronautique  
**CTR** : Zone de contrôle d'aérodrome ou d'aéroport  
**CROS** : Comité Régional Olympique et Sportif  
**DGAC** : Direction Générale de l'Aviation Civile  
**DSAC** : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile  
**EASA** : Européan Aviation Safety Agency  
**ETR** : Equipe Technique Régionale (sportive)  
**LAPL** : Light Aircraft Pilote Licence : Licence européenne qui autorise le pilote à voler seul à bord d'un avion monomoteur ayant une masse maximum au décollage de 2 tonnes.  
**Pieds (ou feet)** : 1 foot = 0,3048 mètre  
**PPL** : Private Pilot Licence (Licence Européenne de Pilote Privé Avion)  
**TMA** : région de contrôle terminale  
**VAC** : cartes d'approches et d'atterrissage à vue

## REMERCIEMENTS

**Ce document n'aurait pu être rédigé sans les aides inconditionnelles de :**

Monsieur Marcel RETAILLEAU, Président du CROS des Pays de la Loire (Comité Régional Olympique et Sportif).

Monsieur Daniel COISY, Vice Président du CROS des Pays de la Loire et Président de la Commissions Aménagement du Territoire du CROS.

La Direction de la Culture et des Sports de la Région des Pays de la Loire.

La Direction Régionale de la Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire.

Le Cabinet AMNYOS Consultants intervenant en la circonstance pour dynamiser ce projet.

Monsieur Jean-François ROYER, Président (et co-créateur avec René ALLAIS) du CRISA des Pays de la Loire (Conseil Régional Interfédéral Sportif Aéronautique), Président du Comité Régional Aéronautique des Pays de la Loire. Il a participé en tant que responsable du CRISA aux diverses réunions du SCHEMA DE COHERENCE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS qui se sont déroulées à l'Hôtel de la Région à Nantes pour le compte de l'ensemble des Sports Aériens portant sur :

- Comité de Pilotage de lancement N°1 le 31 mars 2011 : compléter les données, valider les données, catégoriser les équipements et les pratiques.
- Comité de Pilotage N°2 le 11 juin 2011 : Travail sur le projet de Ligue/Cohérence avec les orientations régionales et fédérales.

- Comité de Pilotage N°3 le 13 septembre 2011 : partage et appropriation en interne de l'outil d'analyse (forces, faiblesses, opportunités, contraintes). Base de données des sports aériens de la région.
  - Comité de Pilotage N°5 le 21 Mai 2012 : Comité de Pilotage final avec présentation des Schémas.
  - + 5 jours de travail commun avec Nicolas LERCETEAU du CROS à Nantes.
  - Les déplacements et les rencontres nécessitant ces préparations.
  - Phase finale pour le CRISA, en juillet 2012, de la présentation de ce Schéma qui aura pour but de permettre aux ligues aéronautiques d'exprimer leurs besoins en matière d'équipements à moyen terme, tout en les inscrivant dans le cadre des politiques et objectifs de la Région mais aussi des fédérations. Transférer en direction des acteurs locaux (CROS, CDOS, DRJS, DDJS), ligues, acteurs politiques départementaux et locaux en vue d'une possible généralisation de cette démarche **pour mettre en place une véritable dynamique durable entre tous ces acteurs.**
-